

IL N'Y AURA PAS D'ELECTION GENERALE CET AUTOMNE, DIT LE PREMIER MINISTRE KING

La population de North-York lui fait une grandiose réception. — Que le peuple jouisse encore de ce régime bienfaisant et que les prophètes de malheurs soient confondus.

LE CANADA NE CONNAIT PAS DE MAITRE

Le tarif est un impôt et réduire les impôts c'est réduire le coût de la vie. — Le gaspillage du gouvernement précédent. — La Massey-Harris reçoit plus de commandes que jamais.

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Markham, Ont., 17. — Il n'y aura pas d'élection fédérale cet automne. Le premier ministre King l'a déclaré à la fin de son discours à Markham, samedi après-midi, à l'occasion du pique-nique tenu en son honneur par les libéraux de North-York. La raison pour laquelle il n'y aura pas d'élection, dit-il, c'est qu'il croit que le gouvernement va très bien, que le peuple est satisfait et que le pays est sur la voie de la prospérité après avoir été arraché du marasme où l'administration tory l'avait plongé.

Il désire donner au pays l'avantage de jouir encore de cette administration bienfaisante, dont il a profité pendant deux ans et demi. Il est convaincu qu'à la fin de sa durée d'office le gouvernement fermement établi dans les affections du peuple, en raison des fruits de ses labours, sera reçu par une plus grande majorité que jamais.

L'un des nombreux placards en évidence sur les terrains d'exposition, portait ces mots : « Roi du Canada uni, auquel il ne manque qu'une couronne ». C'est peut-être ce qui l'a inspiré à faire la confidence relatée plus haut, car ses paroles au sujet de l'élection ne figurent pas dans la copie qu'il a remis aux journaux.

« Il n'y aura pas d'élection cet automne, dit-il. Nous voulons que le pays constate que ce que les prophètes de malheur prédisent est faux. Nous voulons que vous constatiez si nous fabriquons peut-être fermer les portes et notre commerce péricliter. Nous voulons avoir le temps d'exposer au peuple les fruits et les résultats de ce que nous avons fait et alors nous en appellerons au peuple de nouveau et nous lui dirons ce que nous sommes prêts à faire dans l'avenir. »

A propos de protection, le premier ministre King souligna la réduction des droits sur les instruments agricoles. Il déclara qu'avant d'appliquer cette politique, il eut une conférence avec les chefs de plusieurs grands établissements agricoles et leur dit qu'ils profiteraient d'une réduction de droits sur les matières entrant dans la fabrication de leurs instruments.

« L'industrie, dit-il, constate déjà que les changements vont être un avantage et non un désavantage. Le coût de la production a été réduit et les cultivateurs disent que le moment est venu où ils croient s'en acheter. Il en résulte, je crois, que la maison Massey-Harris reçoit plus de commandes que depuis nombre d'années. Applaudissements. »

« Ce sera l'une de nos industries les plus florissantes et le parti tory devra changer de cri de guerre. Les fabrications de Toronto bénéficieront autant que tout le monde de ces mesures. La protection est nécessaire dans certains cas, je l'admets, mais non pour l'avantage d'un petit nombre. N'oublions jamais que la protection est un impôt et quand on parle de protection nécessaire, on parle d'impôts nécessaires. Il est impossible d'édifier une grande existence nationale à des- »

BIEN ACCUEILLI

Le premier ministre reçut un très chaleureux accueil à son arrivée. La manifestation commença à Toronto, où plus de cent automobiles s'alignèrent pour accompagner le premier ministre à Markham. D'autres automobiles s'alignèrent au cortège en chemin. Des délégations de Newmarket, Aurora et autres endroits, accompagnées de fanfares s'unirent aux manifestants et en arrivant à Markham, la procession avait près d'un mille de long.

La présence de M. King dans son comté avait attiré près de dix mille personnes en dépit de la pluie qui menaçait. On remarquait un grand nombre de dames. On pourrait même dire que les femmes firent preuve de plus d'enthousiasme encore que les hommes. D'énormes bannières ornaient les autos et indiquaient que les occupants étaient membres de l'Association libérale des femmes de Toronto.

L'une des premières cérémonies qui suivit l'entrée triomphale du premier ministre sur les terrains de l'exposition fut la présentation par l'Association des femmes libérales d'une superbe coupe de roses, haute de sept pieds. La grande salle était remplie de fleurs et de fougeres.

Au début de son discours, M. King rendit hommage à M. W. E. N. Sinclair, chef du parti libéral à la Chambre ontarienne, et pria des ressources de l'habileté et du jugement dont il fit preuve dans sa difficile position. A la prochaine élection, il espère voir M. Sinclair devenir chef du gouvernement. Il exprima aussi le plaisir que lui causait la présence à son côté de M. H. McGivern, député d'Ottawa, dont la popularité s'étend par tout le pays. Il fit mention également de sir Allan Aylesworth, qui était présent, et de sir Wm. Mulock, qui n'avait pu assister.

Une adresse de bienvenue fut lue par le préfet du comté, Wilson, qui conféra au premier ministre droit de cité. De nombreux bouquets furent présentés à M. King. M. Howard Kane, de Newmarket, président de l'Association libérale de North-York, présidait la réunion. Quelques discours furent prononcés avant celui de M. King par MM. H. McGivern et W. E. N. Sinclair. Le premier déclara qu'à la conférence impériale le premier ministre avait gagné le

coeur et l'imagination du peuple anglais par ses magnifiques discours.

Près de dix mille personnes assistaient au pique-nique et depuis le moment où le premier ministre commença à parler la pluie ne cessa de tomber. Une réception eut lieu ensuite dans la salle des produits agricoles qui était bondée.

PAS D'OBLIGATION SANS REPRESENTATION

« Nous avons pensé que le jour était passé pour le Canada de prendre dans ses relations avec les autres parties de l'empire, sans exception la Grande-Bretagne elle-même, la position d'une colonie subordonnée dans sa position et inférieure dans son statut. Sans prétendre que nos intérêts et nos pouvoirs soient en quelque mesure comparables à ceux de la mère-patrie, nous affirmons qu'en ce qui touche nos intérêts dans les accords interimpériaux comme dans toutes les alliances, nous avons le droit de faire entendre notre voix et qu'en fait de politique étrangère pas moins que dans le domaine de la politique intérieure, il ne doit pas y avoir d'obligation sans consultation. »

C'est en ces termes que l'honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre, a résumé l'attitude de son gouvernement sur la question des relations impériales.

Le premier ministre a repassé l'œuvre de son gouvernement, relevé les accusations portées par ses adversaires politiques et exposé au pays ce qu'il pouvait attendre de son administration à l'avenir. Ses paroles concernant les relations impériales furent prononcées vers la fin de son discours, après qu'il eut récapitulé l'œuvre financière du gouvernement et traité du problème de l'immigration, des taxes et du Chemin de fer national.

M. King parla de la politique fiscale de son gouvernement qui augmentera la production et réduira le coût de la vie et qui constitue l'un des efforts les plus constructifs de son administration. Le gouvernement vise à développer les ressources naturelles du pays en vue de stimuler l'industrie dans tous les domaines et de détruire le coût de la vie pour tout le pays.

Ce n'est qu'en augmentant la richesse tirée de nos ressources naturelles que le pays pourra réduire sa dette. C'est seulement de cette façon qu'on diminuera les impôts, qu'on réduira le problème des chemins de fer et qu'on attirera des immigrants dans le pays. Par conséquent, le gouvernement a jugé de la plus haute importance que les instruments de production soient procurables au plus bas prix possible.

« Réduire le prix des instruments de production, dit-il, c'est du même coup permettre un accroissement de la production à un coût moindre. Une augmentation de rendement à coût moindre veut dire la satisfaction d'un plus grand nombre de commandes, un revenu proportionnel, autrement dit c'est réduire le coût de la vie pour le peuple en général. »

Le premier ministre rappelle que lorsque son gouvernement arriva au pouvoir en 1921, il avait peu de temps à sa disposition pour rédiger d'importants changements tarifaires avant la première session du printemps suivant. Même la deuxième année, en dépit d'une rigide économie, le gouvernement ne pouvait effectuer de réduction considérable du tarif.

Cependant, au dernier, le gouvernement prévoit un surplus et se crut justifié d'apporter les réductions présentées dans le budget de 1924. M. King n'entre pas dans les détails. Les changements les plus importants sont : l'élimination totale de certains droits, la réduction considérable d'autres sur les instruments de productions dans les industries agricoles, minière, forestière et la pêche. Les résultats profitent à toute la vie industrielle, commerciale et financière du pays.

En débutant, M. King attira l'attention sur l'agrandissement du comté de North-York en vertu du bill de redistribution adopté à la dernière session. Il souligna avec plaisir la présence sur l'estrade de M. W. E. N. Sinclair, chef de l'opposition à la législature d'Ontario, et de M. H. B. McGivern, député d'Ottawa. Il rappela la mort de M. Hartley Dewart et dit que dans les annales du libéralisme en cette province et en ce pays, son nom occupera toujours une place d'honneur.

LES PLUS FORTES MAJORITES

Il serait impossible de tracer plus d'un bref exposé de ce qu'a fait l'administration libérale depuis qu'elle est au pouvoir, dit le premier ministre. Le gouvernement vient de finir la troisième session et jusqu'à présent, il s'est trouvé sans une majorité officielle, ou tout au plus avec une majorité officielle d'une voix. Toutefois, il est heureux de dire que sur toutes les mesures importantes, le gouvernement a été appuyé par de plus considérables majorités, entre autres une de 112 sur le budget.

M. King trouve la raison de cet appui dans le fait que le gouvernement responsable a repris sa place depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux. Il accuse M. Meighen d'avoir, au cours de la guerre usurpé le pouvoir et d'avoir sans mandat aucun du

AURONS-NOUS ENCORE DE LA CHALEUR ?

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Toronto, 17. — « Je n'irais pas si loin », fit sir Frederick Stupart, directeur du service météorologique du Canada, lorsqu'on lui fit lire la déclaration du professeur Henry Cox, de Chicago, que 1924 était une année sans été et que nous aurions du temps frais pour le reste de l'année.

« Il faut dire, ajouta sir Frederick, qu'il faut tenir compte de la persistance du genre. Lorsqu'on a une température d'une certaine espèce, il est plus probable qu'elle continuera au lieu de changer subitement. Mais ce genre peut changer et nous pouvons encore avoir du temps chaud. »

Le peuple continué à exercer le gouvernement avec l'aide d'une grosse majorité tory au Sénat.

« Le coût de la guerre nous a été légué par l'administration précédente », dit M. King. Voilà le legs dont nous avons hérité, qui nous entrave et nous entravera à tout instant. Les frais de guerre n'ont pas été payés avec les impôts pendant la guerre et de 1914 à 1920 la colossale somme de \$1,570,406,242 a été ajoutée à la dette publique. »

« Les dépenses de guerre imputables au capital ont été payées au moyen d'emprunts la plupart exempts d'impôts. Le pays est grevé d'une hypothèque égale à tout le coût de la guerre. Après avoir chargé tout le fardeau de la guerre sur les épaules de leurs successeurs, nos adversaires politiques d'une voix mielleuse nous accusent de grosses dépenses et de lourds impôts. »

De lourdes obligations ont été assumées par les gouvernements précédents pour entreprises publiques, dit-il. Il cite le cas de la gare de Toronto. La part du gouvernement dans cette entreprise n'a été payée que par billet. Il cite également le cas du viaduc de Toronto, essentiel si l'on veut que la gare puisse servir.

Bien que le gouvernement n'ait été au pouvoir que depuis un peu plus de la moitié de sa durée d'office, chaque budget accuse une amélioration continue. L'an dernier, le gouvernement a pu encaisser un surplus net des revenus sur les dépenses de \$25,000,000.

C'est le résultat de l'économie. De considérables réductions ont été effectuées dans les dépenses et les revenus ont accusé une amélioration continue. C'est ainsi que le gouvernement a pu annoncer au peuple, qu'il le dégrèverait d'une somme de \$24,000,000.

M. King déclare que lorsque le gouvernement arriva au pouvoir, il prit la résolution de donner à l'administration du Canadian National toutes les chances de succès. L'administration du réseau a été complètement séparée de la politique et sir Henry Thornton a reçu carte blanche. Il y a tout lieu d'espérer maintenant que le réseau cessera dans une couple d'années d'être un fardeau pour le contribuable.

L'immigration reflorissait sous le gouvernement actuel après avoir été négligée par son prédécesseur. Les résultats de la politique énergique du gouvernement se font déjà voir.

Déjà arrivent dans nos ports de nombreux colons des pays du nord de l'Europe, qui s'établissent dans toutes les parties du Dominion.

Markham a fait une somptueuse réception au premier ministre. On chiffre à dix mille, le nombre de personnes réunies de toutes les parties du comté pour assister à la fête. Le cortège d'autos qui accompagnait M. King à Toronto fut grossi à plusieurs endroits par les délégations des associations libérales, des fanfares et nombre d'automobilistes.

La pluie qui menaçait depuis le matin tomba pendant les discours, mais elle ne causa pas d'interruption.

L'INDEMNITE DE GREVE AUX TYPOGRAPHES

Elle fut payée à des gens qui n'y avaient aucun droit

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Toronto, 17. — Le congrès des typographes a formellement adopté la recommandation du comité exécutif de mettre fin à la grève qui dure depuis trois ans au sujet de la semaine de quarante-quatre heures.

A la dernière séance, le président Charles Howard déclara que les grévistes de Toronto avaient souffert de graves erreurs commises par les officiels de l'organisation, qui n'ont pas suivi les instructions qu'ils avaient reçues.

On déclara qu'un mécanicien avait reçu en tout \$2,059 pendant qu'il travaillait comme inspecteur de la machine de Toronto. Un ouvrier d'Albany, N.-Y., vint occuper une position à Toronto un peu avant la grève et reçut \$1,306 en indemnité de grève. Une relieuse, qui ne connaissait rien de la typographie, retira \$1,400 en indemnité de grève. Plusieurs autres cas furent cités de gens qui avaient reçu de \$1,000 à \$2,000 de la sorte.

Par un vote de 139 à 105, l'Union typographique internationale a rejeté, avant de s'ajourner, la clause suivante recommandée par le comité de représentations : « Que les unions de district nient droit sur la base du nombre total de leurs membres, d'être représentées aux congrès de l'Union typographique aux mêmes conditions que les unions locales. »

Le vote fut pris après un chaud débat.

CONVOCAION DES CHAMBRES FRANÇAISES

Pour jeudi le 21 août. — Réunion du conseil des ministres demain

LES JOURNAUX SATISFAITS

M. MacDonald promet que les dettes interalliées seront réglées à Paris

(Dépêche radiotélégraphique spéciale au "Canada")

Paris, 17. — Après avoir siégé presque sans interruption douze heures, la conférence de Londres s'est terminée dans une atmosphère d'optimisme général. Elle a adopté divers documents : (1) Le protocole stipulant que les représentants des parties intéressées se réuniront à Londres le trente août pour l'échange des signatures.

(2) L'arrangement du neuf août entre la Commission des réparations et le gouvernement allemand.

(3) L'accord instituant trois arbitres nommés pour cinq ans pour toutes contestations pouvant intervenir entre la Commission des réparations et le gouvernement du Reich.

(4) L'arrangement relatif à l'évacuation économique de la Ruhr et aux mesures préliminaires de l'application du plan Dawes. Les lois allemandes qui devront être promulguées avant le premier septembre et le plan Dawes mis complètement en exécution le vingt-deux octobre au plus tard.

(5) L'arrangement interallié déterminant une nouvelle procédure pour la constatation des manquements de l'Allemagne.

La question de l'évacuation de la Ruhr a fait l'objet d'échange de lettres entre le Dr Marx, d'une part, et MM. Herriot, Theunis et Hymans, d'autre part.

Le premier ministre français et les ministres belges déclarent que si les accords de Londres librement consentis pour la mise en œuvre du plan des experts sont appliqués en esprit de loyauté, ils procéderont à l'évacuation militaire des territoires de la Ruhr dans le maximum d'un an. Le docteur Marx a pris acte de cette déclaration.

Dans une seconde lettre, MM. Herriot, Theunis et Hymans déclarent qu'ils sont désireux de donner un témoignage de confiance en des engagements librement consentis. Ils ordonneront au lendemain de la signature définitive des accords de Londres, l'évacuation militaire de la zone de Dortmund à Hoerde et les territoires en dehors de celui de la Ruhr occupés depuis le onze janvier 1923, la dite évacuation militaire devant avoir lieu en même temps que l'évacuation économique. Il est à noter que cet engagement n'a été pris par la France et la Belgique qu'après l'acceptation par les Allemands de l'évacuation militaire de la Ruhr en une période maximum de 12 mois. Dans sa réponse, le chancelier Marx formule l'espoir de l'ouverture de l'ère nouvelle conduisant à l'évolution pacifique et fructueuse des relations, entre l'Allemagne, la France et la Belgique.

M. Clémentel, ministre des finances françaises, et M. Luther, ministre des finances allemand, ont fait connaître que les plénipotentiaires français et allemands se réuniront à Paris le premier octobre prochain afin de négocier un accord commercial.

Dans son discours de clôture, M. Herriot a déclaré que la France collaborait volontiers à l'œuvre dont la conférence de Londres marque le début et qu'il se félicitait de voir, l'on a bien voulu accepter de placer au fond de l'œuvre cette idée de l'arbitrage qu'elle a proposée et qui doit se généraliser pour substituer au régime atroce de la guerre le régime des conventions et du droit.

En ce qui concerne le contrôle militaire, il fut décidé que le contrôle serait repris immédiatement et qu'une communication serait adressée à la Société des Nations pour que la question du désarmement soit inscrite à l'ordre du jour à l'assemblée générale en septembre.

CONVOCAION DES CHAMBRES

Paris, 17. — Le "Petit Parisien" écrit : « L'atmosphère européenne étant dégagée, l'heure va sonner des initiatives pacifiques et des solutions de réel apaisement. »

M. Herriot et la délégation française quitteront Londres demain matin à dix heures. Le conseil des ministres se réunira mardi. M. Herriot mettra la Président de la République et le cabinet au courant des résultats définitifs obtenus à Londres.

Les deux Chambres sont convoquées pour jeudi prochain à quinze heures. Les journaux parisiens se félicitent en général des décisions prises à Londres. Ils ont été pendant trente-cinq ans la France est assurée de recevoir de l'Allemagne des charbons et du coke et pendant trois ans et demi de l'azote synthétique et des produits colorants. Ils notent également que la France sera en mesure de 1925 d'inscrire à son budget la somme d'un milliard de marks or, représentant la valeur des livraisons qui seront effectuées et dont en cas de manquements des fournisseurs détaillants le gouvernement allemand sera personnellement responsable.

En ce qui concerne la question des dettes interalliées on se félicite que M. MacDonald dans son discours prononcé avant la clôture de la conférence, ait pris l'engagement qu'elle sera réglée dans la prochaine conférence « en conformité avec les déclarations faites à Paris. »

L'on relève également que le plan des experts fut amélioré et sa mise en pratique perfectionnée.

LA PRESSE BELGE
Bruxelles, 17. — La presse belge ne commente pas encore la clôture

Ils tombent d'un échafaud de 60 pieds

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Trois-Rivières, 17. — Alfred Vincent, 24 ans, Donat Charbonneau, 35 ans, et Louis Morais, 46 ans, travaillaient sur un échafaud haut de 65 pieds, à la Canada Carbide, à Shawinigan Falls, hier, lorsque l'échafaud se brisa. Les trois ouvriers s'affaissèrent sur un plancher en ciment. Vincent et Charbonneau ont les jambes fracturées et souffrent de lésions internes. Ils ont été transportés à l'hôpital Royal Victoria à Montréal. Morais, qui semble avoir le crâne fracturé, dut être gardé à l'hôpital de Shawinigan Falls.

de la conférence de Londres. M. Theunis a déclaré à l'"Etoile Belge" que l'arrivée au but est attribuable au soin que chacun apporta et à la bonne foi dans l'œuvre délicate et lourde dont la réussite est due en grande partie à l'ambassadeur américain, M. Kellogg.

Et rend hommage aux experts italiens et belges. M. MacDonald a déclaré également au correspondant de l'"Etoile Belge" à Londres, qu'il félicitait la Belgique de l'accord intervenu, et qu'il espérait que cet accord apporterait la paix durable entre la France et l'Allemagne.

M. Theunis et Hymans jouèrent un rôle de grande importance et le mois que nous passâmes ensemble aura cimenté l'amitié et renforcé l'estime.

EVACUATION

Paris, 17. — Les villes d'Offenburg et d'Appenweier, qui furent occupées par les troupes françaises le 4 février 1923 à titre de sanction à la suite de la suppression par les autorités allemandes des trains internationaux "Paris-Varsovie" et "Paris-Prague", seront évacuées le 18 août, la circulation de ces trains ayant été rétablie.

DEPART DES DELEGUES

Paris, 17. — On apprend de Londres que les principaux délégués belges et allemands ont quitté la capitale anglaise 9 heures 15 ce matin.

MANOEUVRES ALLEMANDES

Paris, 17. — Le "Petit Parisien" annonce de Berlin, que la réponse allemande aux délégations à la conférence de Londres demande d'obtenir une garantie sur l'évacuation de la Ruhr par les autres puissances, l'adoucissement des méthodes d'occupation, et l'équivalence de traitement de Dusseldorf, Duisbourg et Ruhrort.

Le "Journal" déclare de Londres, qu'avant de rencontrer MacDonald, les Allemands ont conféré longuement à deux reprises avec les délégués italiens, lesquels, écrit l'"Echo de Paris", n'ayant pas cessé d'observer une attitude très correcte à l'égard de la France ne changèrent pas au moment critique.

Le "Matin" déclare que l'Entente entre les délégations alliées et allemandes à la conférence de Londres, avait pour base, l'évacuation immédiate de Dortmund et du port de Ruhrort.

LES DERNIERES SEANCES

Paris, 17. — Les chefs de délégations se sont réunis à 10 heures 30, hier matin, pour permettre de mettre au point certains détails restés en suspens. Ils furent mis au courant des conversations de la veille, relatives à l'évacuation militaire de la Ruhr. Les ministres français, belges, et allemands conversèrent ensuite.

Le protocole final fut paraphé au cours de la réunion plénière internationale qui eut lieu à 18 heures 30. On pouvait donc considérer la conférence de Londres comme terminée, à la fin de la soirée d'hier.

LA RECOLTE DE LA FRANCE

Paris, 17. — Le "Petit Journal" rapporte que les différentes estimations fixent le chiffre de la récolte de blé en France pour l'année 1924, à 80 millions de quintaux, supérieur de cinq millions de quintaux à la récolte de 1923. L'Algérie aura besoin de cinq millions de quintaux.

LA GREVE AU HAVRE

Le Havre, 17. — Les grévistes continuent à s'agiter; ils ont tenté de se faire enlever le paquebot "France", mais ils ont été empêchés. La gendarmerie, par mesure de protection, fut renforcée par un détachement de six marins spécialistes de l'Etat sont arrivés de Cherbourg pour assurer le départ du "France".

LE LAC MAJEUR DEBORDE

Milan, 17. — A la suite d'un violent orage, le lac Majeur déborda, inondant la ville Varese et les bourgades voisines. Des mesures de secours ont été organisées pour venir en aide aux sinistrés. Les communications téléphoniques et télégraphiques sont interrompues. Les dégâts sont sérieux.

LE RAS A BERLIN

Berlin, 17. — La délégation abyssinienne au nom du Ras Tafari, prince régent de l'empire d'Ethiopie, a rendu visite au président Ebert hier. Les membres de cette délégation ont insisté pour le développement des relations amicales entre l'Allemagne et l'Abyssinie.

AU CONSEIL DE LA S. D. N.

Paris, 17. — Le "Matin" dit qu'à Genève, l'Angleterre a l'intention de proposer en septembre, à la Société des Nations, l'augmentation des membres du conseil en vue de l'entrée éventuelle de nouveaux Etats.

PELLETIER DOISY EN EGYPT

Paris, 17. — Le lieutenant aviateur français, Pelletier d'Osly, revenant du Japon est arrivé hier, à Port-Saïd, Egypte.

LES BATTERIES D'ARTILLERIE

Madrid, 17. — (Officiel, Maroc) — Les batteries d'artillerie des régions d'Afrou et Qerdani bombardèrent intensivement les ennemis. Les dernières nouvelles de la région de Qerdani démontrent que les opérations se développent normalement en dépit de la résistance des rebelles concentrés dans le Morabe. Plusieurs avions ont bombardé un grand nombre de Rifains dans la vallée Lau.

LES ALLEMANDS ET LES FRANÇAIS S'ENTENDENT ET LA CONFERENCE S'AJOURNE AU TRENTE AOUT

Les délégués reviendront à Londres pour la signature du protocole et des quatre annexes s'ils sont ratifiés par les parlements intéressés.

LA RUHR SERA EVACUEE DANS UN AN

Les négociations touchant la convention commerciale franco-allemande seront entamées à Paris le 1er octobre. — Le premier traité de paix, déclare M. MacDonald.

(GAB. de la Presse Associée)

Londres, 17. — Le rétablissement de la paix entre la France et l'Allemagne a fait un pas de plus hier soir, lorsque les représentants des puissances alliées et de l'Allemagne réunis dans le bureau de M. MacDonald, au ministère des affaires étrangères, signèrent ou initiaient un protocole pourvoyant aux moyens d'appliquer le plan Dawes.

La conférence de Londres, qui avait duré trente difficiles journées, était ainsi terminée. A titre de président de la conférence, le premier ministre MacDonald présida la séance d'hier soir à laquelle assistaient environ deux cents délégués et experts. Cette séance était strictement privée et fut aussi tenue que toute la conférence.

Ce fut une réunion d'affaires dans un bureau d'affaires et plus une assemblée d'administrateurs qu'une conférence diplomatique. Le premier ministre anglais et les premiers ministres Herriot et Theunis, le chancelier Marx, l'ambassadeur Kellogg, le baron Hayashi, le professeur de Stefaniprimeront en quelques mots le plaisir que leur causait la fin heureuse de la conférence.

M. Herriot s'exprima en ces termes : « Nous voyons l'aurore et nous espérons bientôt voir le jour. »

Le chancelier Marx remercia le premier ministre MacDonald de l'entendement humain avec lequel il avait examiné des problèmes délicats.

L'ambassadeur Kellogg parla de la sorte : « Je puis être trop optimiste, mais je crois que ce règlement est l'aurore d'un nouveau jour. L'espoir de millions d'hommes, la renaissance de l'industrie et de la prospérité si nécessaire au bonheur et au progrès de l'humanité. »

Ni les Allemands ni les Français ne sont tout à fait satisfaits du compromis arrêté sur l'évacuation de la Ruhr, mais les deux délégations ont gagné sur plusieurs points et elles espèrent ainsi obtenir l'approbation des deux peuples.

La promesse faite par les Français d'évacuer la Ruhr sans condition une année après le 15 août et d'évacuer immédiatement Dortmund, est déjà beaucoup pour les délégués allemands, bien qu'ils aient espéré que cette période serait réduite à six mois.

Le premier ministre MacDonald a remporté d'admiration de tous les délégués, par la manière courageuse, dont il a piloté la question embrouillée de la Ruhr, parlant avec une égale franchise à M. Herriot et au chancelier Marx, et travaillant toujours à étendre les amonités qui ont survécu à la guerre.

Les délégués anglais et français ont eu plusieurs longues conversations durant la conférence au sujet de leur future convention commerciale, et parfois ces négociations ont failli compromettre le règlement de la question de la Ruhr. Ils se sont entendus pour se rencontrer à Paris le premier octobre pour commencer les négociations formelles sur le traité. La délégation allemande prétend n'avoir fait aucun marchandage avec les arrangements tarifaires pour obtenir l'évacuation de la Ruhr, et qu'elle entrera en négociations à Paris, sans être liée par la promesse d'admettre le minerai de fer alsacien ou les produits français en franchise.

UN PROTOCOLE ET QUATRE ANNEXES

Londres, 17. — Les accords conclus hier soir par la conférence de Londres prennent la forme d'un protocole final et de quatre annexes. Le protocole final est un bref document rédigé en anglais et en français. Il porte la signature de M. Ramsay MacDonald, président de la conférence, et du secrétaire général, sir Maurice Hankey, des secrétaires alliés, du secrétaire allemand et du représentant de la commission des réparations.

Le protocole déclare que le président a informé les représentants des puissances et de la commission des réparations assemblées au ministère des Affaires étrangères que tous les gouvernements intéressés et la commission des réparations avaient confirmé leur acceptation du plan Dawes et que par l'intermédiaire de la conférence certains accords annexes au protocole ont été signés ou initialement par les parties intéressées.

Ces accords sont liés entre eux et ne peuvent être changés, sauf que les dates peuvent être avancées. La mise en vigueur est supposée commencer le 15 août. Les parties intéressées se réuniront plus tard à Londres pour la signature formelle des documents, qui n'ont pas été signés et une copie certifiée des accords tels que conclus entre les Alliés sera communiquée à l'Allemagne.

L'annexe I du protocole contient l'accord du 9 août entre la commission des réparations et l

NEGOCIATIONS DIRECTES ENTRE BERLIN ET PARIS

Suggérées par le "Berliner Tageblatt". — Pes de danger de rupture.

POSITION INATTAQUABLE

18 morts dans un accident de chemin de fer. — Congrès catholique.

Dépêches radiotélégraphiques spéciales au "Canada".

Berlin, 15. — Le "Berliner Tageblatt" insiste sur le refus de l'évacuation militaire de la rive gauche du Rhin dans le délai de 12 mois. Il suggère des négociations directes franco-allemandes au cas de l'impossibilité des délégations d'aboutir à un accord.

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE FRANÇAISE

Paris, 15. — La presse française, commentant la journée d'hier à Londres, fait ressortir avec satisfaction l'appui et l'unité des délégations alliées à la procédure proposée par le gouvernement français pour le rappel des troupes d'occupation de la rive gauche du Rhin.

Le "Petit Journal" écrit: "Au cas où les Allemands éluderaient la question et répondraient par une contre-projet, M. Herriot maintiendrait certainement sa position". Ce même journal annonce que M. MacDonald a adressé aux Allemands une lettre touchant le contrôle militaire.

"L'Echo de Paris" ne croit pas qu'il y ait danger de rupture.

Le "Petit Parisien" dit que la journée d'hier a permis à l'Entente d'affirmer à nouveau d'une façon aussi claire qu'émouvante que M. Herriot n'a fait que persévérer dans son attitude de fermeté. Le "Matin" dit:

"La journée d'hier est reconfortante. M. Herriot sait que toute l'opinion française l'approuvera s'il refuse formellement de se laisser intimider par les récriminations et les menaces".

"L'Ere Nouvelle" félicite M. Herriot d'avoir regroupé autour de la France toutes les forces de la paix.

"L'Ouvrier" remarque que les Allemands ont constaté que la position française était inattaquable.

Tous les journaux soulignent particulièrement l'intervention énergique de l'ambassadeur des Etats-Unis.

TRAVAUX SUSPENDUS

Paris, 15. — Les travaux de la conférence de Londres demeurent suspendus en attendant la réponse allemande au projet de l'Entente.

Des nouvelles provenant de Berlin disent que le cabinet allemand s'ajourne la nuit dernière à minuit jusqu'à midi. Il est plus vraisemblable que la réponse allemande sera arrêtée à Londres. Il est douteux que cette réponse constitue l'acceptation de l'Entente.

On prévoit qu'elle sera accompagnée d'une note où il est dit que l'Allemagne ne se soumet pas à une date fixe de certaines localités, des Dortmund par exemple.

INDÉMITÉS AUX CHEMINOTS

Berlin, 15. — La commission des régions occupées au Reichstag a demandé d'indemniser pendant six mois les cheminots et les travailleurs sans travail revenus dans leur pays.

COOLIDGE ET L'EUROPE

Paris, 15. — Aux Etats-Unis, le président Coolidge, dans un discours où il expose officiellement sa candidature à la présidence, est prononcé en faveur de l'adoption du "plan" américain.

Il a ajouté que les financiers américains faciliteront l'œuvre du relèvement en souscrivant à l'emprunt allemand.

CONGRES CATHOLIQUE

Lugano, Suisse, 15. — Le congrès de la Ligue internationale catholique pour la paix s'est ouvert aujourd'hui. Quinze nations sont représentées.

18 MORTS

Madrid, 15. — La locomotive du train rapide de Madrid se détache, entre les gares d'Entremontano et de Lamas. Elle heurte un autre train provenant de Porto. Il y a 18 tués et quelques blessés.

EMEUTE DANS L'AFGHANISTAN

Moscou, 15. — L'agence Rosta publie le télégramme de Tachkent du 11 août, annonçant qu'une nouvelle émeute aurait éclaté contre l'émir afghan. Les insurgés seraient soutenus par des agents anglais. La situation est considérée très sérieuse; le but des agents anglais serait d'ébranler la situation de l'émir qui se replacerait par Abdul Krim, des Indes, qui recevrait des subsides du gouvernement anglais.

LA RUSSIE SE MUNITIONNE

Prague, 15. — Le journal "Ruski Listy" croit savoir que la Russie achète dernièrement à Berlin de grandes quantités d'armes. Deux vaisseaux chargés d'armes en provenance de Norvège sont arrivés à Arkhanlesk.

BARRAGE CONTRE LES PIRATES

20 torpilleurs, deux dragueurs et 300 bateaux-mouches en croisière.

(Dépêche de la Presse Associée)

Philadelphie, Penn., 13. — L'état-major de la flotte est à établir un véritable barrage contre les navires qui vont la contrebande des spiritueux sur le littoral de l'Atlantique. Une activité extraordinaire règne dans la rade et une censure rigide empêche de s'échapper toutes les nouvelles.

Plus de mille hommes ont passé la journée à griser les torpilleurs, les dragueurs de mines et les bateaux-mouches qui prendront la mer pour barrer la route à tous les pirates faisant la contrebande des spiritueux, des stupéfiants et des aubains.

Vingt torpilleurs comme ceux que l'on employait pendant la dernière guerre, quelques-uns portant sur leurs cheminées l'étoile "Redoubt" qu'ils ont eue un jour-mars allemand formant la ligne de bataille.

L'escadre de deuxième ligne sera composée de deux dragueurs de mines et de trois cents bateaux-mouches, qui feront les reconnaissances et croiseront en eaux basses.

PRESIDENT DES MATHEMATICIENS

Le professeur Léo Pincherle, de Bologne, Italie, est élu.

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Toronto, 15. — Le professeur Léo Pincherle, de Bologne, Italie, a été élu président de l'Union internationale de mathématiques, à son assemblée annuelle, tenue à l'université de Toronto, aujourd'hui.

Le professeur C. H. De Laval-Poussin, de l'université de Louvain; le professeur J. G. Fields, de l'université de Toronto; le professeur G. Mittag-Leffler, de Stockholm; et le Dr. Leonard Dickson, de l'université de Chicago, furent élus présidents honoraires.

Le professeur G. Koenigs, de Paris, fut élu secrétaire général.

IL DESIRE ETRE JUGE PAR VOIE DE CONVICTION SOMMAIRE

Il aurait subtilisé \$80. de blé d'Inde et d'avoine dans un champ.

BREF DE PROHIBITION

Pris par Me L. Houle pour empêcher l'accusé de subir une enquête préliminaire.

La nature d'un vol est différente selon l'endroit où le vol s'est commis. C'est ainsi que W. Desmarais, accusé d'avoir subtilisé pour \$80. de blé d'Inde et d'avoine, comparut devant le juge Enright et fut renvoyé pour enquête, le 13 août. Or, il paraît que l'accusé devait être jugé sommairement, ainsi que Me Leonard Houle, procureur de Desmarais, l'a exposé, ce matin, en cour de pratique.

Le vol dont on accuse le prévenu Desmarais fut commis dans un champ. La loi criminelle veut que le vol d'avoine, de céréales (et par conséquent de blé d'Inde) ne soit pas jugé par voie d'enquête, mais bien par voie de conviction sommaire.

Le juge alors condamne le voleur à une amende de \$5 ainsi qu'au remboursement du prix des céréales.

Me Leonard Houle a donc présenté, ce matin, devant l'honorable juge Trahan, de la cour Supérieure, une requête pour obtenir un bref de prohibition pour arrêter les présentes procédures dans la cause de Desmarais.

L'honorable juge Trahan lui a accordé la permission de poursuivre.

Le point de droit fut subtilement discuté par l'avocat Me Houle. Il déclara que l'on faisait une injustice à son client en le forçant à subir une enquête, à la suite de laquelle il aurait à choisir un procès par jury, procès très coûteux. Me Houle a préféré ne pas insister sur le fait que l'on ne cultive pas l'avoine et le blé d'Inde dans les jardins. A la fin de la plaidoirie, l'honorable juge Trahan permit l'émission du bref de prohibition, ordonnant au juge des Sessions d'arrêter les procédures.

LA N.-ECOSSE NOUS RENDRA INDEPENDANTS

Des Etats-Unis pour l'approvisionnement du charbon. — Projet ontarien.

SIR ADAM BECK

(Dépêche de la Presse Canadienne)

London, Ontario, 15. — Le charbon de la Nouvelle-Ecosse rendra le Canada indépendant des Etats-Unis à la suite de l'établissement de trois usines à vapeur pour la production de l'électricité en Ontario, a déclaré à la Presse Canadienne, aujourd'hui, sir Adam Beck, de retour d'un voyage à Londres, comme délégué honoraire de la conférence des experts en énergie.

Sir Adam n'a le bruit voulant qu'il entre dans l'arena politique anglaise et qu'il s'associe à quelques grandes compagnies d'Angleterre. Pour le moment il se consacre à développer la production de l'énergie électrique, en particulier dans sa province. Il n'a pas l'intention d'aller demeurer en Angleterre pour le moment.

"Nous pouvons obtenir de grandes quantités de houille grasse de la Nouvelle-Ecosse pour les usines à vapeur de la province, déclara sir Adam. Cela nous rendra pratiquement indépendants des Etats-Unis sous le rapport du combustible parce que les provinces maritimes peuvent nous fournir du charbon à bon marché et dans des conditions satisfaisantes. Tout le charbon employé dans nos usines devra être pulvérisé, de sorte que le briquet du charbon sera à notre avantage".

Le président de la commission hydro-électrique attirera l'attention sur le fait que la législature provinciale avait autorisé la dépense de sommes considérables pour ces usines électriques qui seront sous peu établies aux endroits stratégiques en Ontario. Ces grandes usines serviront à augmenter la somme d'énergie développée à Niagara-Falls pour l'avantage des industries et des consommateurs de la province.

Record pour la traversée de l'Atlantique

(Dépêche de la Presse Associée)

New-York, 14. — Le "Mauretania" a brisé tous les records de vitesse, pour la traversée Cherbourg-New-York, qu'il a accomplie en 5 jours, 3 heures et 20 minutes. Il a parcouru en une journée, 842 milles, et sa vitesse moyenne fut de 25,69 nœuds à l'heure. Le record précédent avait été établi par le "Mauretania" en août 1922, cinq jours, neuf heures et vingt minutes.

Le paquebot est arrivé à la Quanta à la fin de l'après-midi.

LES ELECTIONS AU CONGRES DES CHEFS DE POMPIERS

Le chef McLeod, de Port-Arthur, est élu président. Comité à former.

LA PREVENTION

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Québec, 15. — Le congrès de l'Association des chefs de pompiers s'est tenu ce matin par l'élection des dignitaires.

Le chef McLeod, de Port-Arthur, fut élu président en remplacement du chef A. Dubeau, de Verdun. Les autres élus sont: W. Hardy, Lethbridge, 1er vice-président; le chef Tessier, de Hull, 2e vice-président; le chef J. Armstrong, de Keston, secrétaire; le chef Mattie de Brantford, trésorier.

Les délibérations de ce matin rouleront principalement sur l'endroit, du prochain congrès. La ville d'Hamilton, Ontario, fut finalement choisie.

La résolution la plus importante qui fut adoptée se lit comme suit: "Nous les membres de l'Association fédérale des chefs de pompiers réunis en congrès dans la ville de Québec, croyons que la formation d'un comité conjoint de l'Association Nationale pour la protection contre les incendies, de la section canadienne de l'Association des cours d'eau et de l'Association canadienne des manufacturiers, aiderait à la prévention des incendies dans le Dominion; et nous désirons offrir notre aide à ce comité afin qu'il puisse travailler au plus grand avantage de tous."

Le congrès a recommandé le nettoyage fréquent des cheminées, des fournaies et des poêles, le nettoyage des cours et l'adoption de réceptacles spéciaux pour l'essence et les matières inflammables.

PROTESTATION DE L'EGYPTE A LONDRES

Contre les mesures de répressions prises dans le Soudan.

CONTRE-PROTESTATIONS

Un croiseur mouillé à Port-Soudan et des troupes y sont envoyées.

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 15. — Suivant des dépêches du Caire à l'Exchange Telegraph le gouvernement égyptien a publié un communiqué officiel annonçant que le ministre égyptien à Londres a reçu instructions de protester formellement contre les mesures de répression prises dans le Soudan.

Le ministre a également reçu instruction d'insister sur la nécessité de suspendre tous les procès en attendant l'établissement d'une commission égypto-soudanaise chargée d'examiner la situation actuelle, d'en fixer les responsabilités et de prendre les mesures propres à calmer l'opinion publique et éviter des effusions de sang.

Le communiqué donne la version du gouvernement égyptien sur les récents événements dans le Soudan. Cette version a soulevé l'indignation des milieux anglais au Caire, mande une dépêche à l'Exchange Telegraph.

On trouve ce communiqué partiel et captieux. L'assistant com-issaire britannique Scott a protesté énergiquement auprès du premier ministre provisoire contre l'inexactitude de ce compte rendu.

BATAILLON EN PARTANCE.

Le Caire, Egypte, 15. — Aucun détachement de troupes anglaises n'a encore été envoyé au Soudan, mais un bataillon de highlanders caserné à Ismailia partira demain pour la région.

MANIFESTATION

Londres, 15. — Une dépêche de Khartoum à l'"Evening News" mande qu'un groupe d'ouvriers armés de marteaux et de bâtons ont manifesté aujourd'hui en cette ville. Ils furent dispersés par les troupes anglaises. Le croiseur anglais "Weymouth" mouillé à Port-Soudan.

La dépêche ajoute qu'un combat fut livré à Port-Soudan à l'arrivée des troupes anglaises de Khartoum. On affirme que tous les congés aux soldats et aux officiers ont été annulés.

Les nouvelles du Soudan sont inquiétantes. On affiche des proclamations annonçant que les naturels s'échangent des télégrammes contenant des vers du Coran sur l'expulsion des étrangers. Des sermons et des prières se font dans les mosquées pour pousser la population musulmane au fanatisme contre les Anglais et les infidèles.

On craignait que l'éclipse de la lune ne fournit l'occasion de désordres parmi les naturels ignorants et de grands efforts avaient été pris pour renseigner le peuple sur la nature de ce phénomène.

Une autre dépêche reçue après-midi mande que le calme règne partout dans le Soudan. Une dépêche du Caire affirme qu'il ne s'est déroulé aucun incident en cette ville non plus qu'à Alexandria.

Banque dont les fonds furent dilapidés

(Dépêche de la Presse Associée)

Putnam, Connecticut, 13. — M. Norville S. Bean, vérificateur fédéral des banques, déclare que les \$233,000 de ressources de la First National Bank, de Putnam, ont été si bien dilapidées par les opérations du caissier G. Harold Gilpatrick, qui est également trésorier de l'Etat du Connecticut, que l'institution ne pourra plus ouvrir ses portes.

Me Bean a communiqué cette information à un comité de citoyens qui suggèrent de prendre immédiatement les mesures propres à organiser une nouvelle institution qui prendra l'immeuble et le roulant de la banque.

Locatelli est parti des îles Orkney

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 15. — Le Peut. Locatelli, aviateur italien qui traversa l'Atlantique à la suite des aviateurs américains, s'est envolé des îles Orkney à 5 heures 52 hier après-midi.

L'ENDROIT LE PLUS FRAIS DU PAYS

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Ottawa, 15. — La capitale fut la nuit dernière l'endroit le plus froid du Dominion. Le mercure descendit à 70 à 44. C'est probablement le degré le plus bas enregistré cet été.

On ne signale pas de dégâts aux végétaux ou aux fruits. Le seul inconvénient fut que les dormeurs durent se couvrir de laine. Si l'on n'a pas chauffé en bien des maisons, c'est que la boîte de charbon était vide.

LE COMMERCE D'EXPORTATION DU CANADA

Il grandira quand la situation européenne sera normale, dit M. Low.

NOTRE BLE

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 15. — Le commerce d'exportation du Canada s'accroîtra considérablement lorsque la situation européenne sera réglée et normalisée. Telle est l'opinion de l'hon. T. A. Low, ministre canadien du commerce, qui a fait ici l'inspection des bureaux canadiens et partira pour le Canada demain, à bord de l'"Empress of Scotland".

M. Low a déclaré à la Presse Canadienne que la perspective d'une augmentation dans la vente du blé canadien en Europe semblait surtout encourageante, les excellents qualités du blé canadien le faisant priser sur le continent. La farine canadienne, dit-il, est généralement en demande, tant en Grande-Bretagne que sur le continent.

M. Low s'est renseigné sur le système employé par le port de Rotterdam pour distribuer le blé canadien en Hollande. Il a remarqué une augmentation dans l'importation du blé canadien en Hollande depuis dix-huit mois.

La reprise du pouvoir d'achat de la monnaie de certains pays est remarquable, dit M. Low. De nouveaux marchés s'ouvrent en Grèce. Il compte sur le développement du commerce canadien avec l'Italie, l'Espagne et le Portugal. De nouvelles industries viennent d'être inaugurées dans l'Ouest de l'Angleterre.

Comme tout le monde ici, le ministre canadien s'est dit enthousiasmé de l'exposition canadienne à Wembley. Il a constaté que le Canada grandissait entre les Dominions, aux yeux des hommes d'affaires anglais.

M. Low n'avait rien à dire au sujet du tarif de transport océanique.

NAVIRE DE GUERRE ANGLAIS A QUEBEC

Il attendra l'escadille du vice-amiral Field. — Départ d'Halifax.

FLEAUX CONJURES

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Québec, 14. — Le navire de guerre "Constance", de l'escadille du nord de l'Atlantique, est arrivé dans le port ce matin à 10 heures. Il s'est accosté près du quai No 18. Le capitaine A. Landry, maître du port, et autres notables, ont rendu visite au commandant du navire. Le "Constance" attendra l'escadille anglaise qui doit arriver lundi prochain.

L'ESCADILLE

Halifax, 14. — On annonce, ce matin, que le vice-amiral de sir F. L. Field, que l'escadille anglaise composée du "Hood", du "Repulse" et de l'"Adelaide", amarrée ici depuis le 5 août, partirait demain matin vers 7 heures 30 pour Québec.

De là, le vice-amiral Field se rendra à Montréal, puis à Ottawa et enfin à Toronto, où il sera officiellement reçu par les directeurs de l'Exposition nationale. Plusieurs officiers et un détachement de l'escadille se rendront aussi à Toronto, où ils seront les hôtes de la municipalité.

IL NE LUI RESTE DE \$100,000 QUE CINQUANTE CENTINS

Le percepteur d'Halifax n'a rien conservé des deniers détournés.

(Dépêche de la Presse Associée)

Halifax, 15. — L'ex-percepteur de la ville, M. Robert Theakston, qui fut trouvé coupable d'avoir détourné près de cent mille dollars des deniers municipaux et condamné à deux ans de prison, puis remis en liberté sur parole, a été traduit en cour aujourd'hui.

Le commissaire de la cour suprême lui donna ordre de faire cession volontaire de ses biens en faveur de la ville. Il déclara que lorsqu'il fut arrêté il n'avait pas autre chose que sa maison de la rue Robie, qui était grevée d'une hypothèque de trois mille dollars et d'arrérages de taxes. Elle fut vendue à l'enchère et achetée par son genre.

En comparant aujourd'hui, il déclara qu'il n'avait que cinquante cent dans sa poche et que c'était tout ce qu'il possédait au monde. Interrogé par l'avocat de la ville, il déclara qu'il n'avait pas d'argent de prêt. L'avo à lui demanda ce qu'il avait fait des sommes considérables disparues du trésor de la ville, mais il ne put obtenir aucune information.

La prochaine réunion du cabinet fédéral

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa, 14. — Le cabinet ne se réunira pas cette semaine mais jeudi et vendredi, les 21 et 22 août. L'hon. P. C. Larkin, haut commissaire canadien à Londres, sera présent.

La présence de M. Larkin, qui apportera des informations toutes fraîches de Londres, porte à croire que la question des relations du Canada avec le gouvernement impérial, le problème d'immigration, le commerce canadien et autres sujets seront discutés.

D'ici les prochaines réunions du cabinet, le premier ministre King prononcera plusieurs discours politiques en Ontario.

MALUQUER ET DE TORRENTS EN PRISON

Ils sont condamnés à six mois de détention par le JUGE EN CHEF DECARIE

La fin du procès du consul d'Espagne, Miguel Maluquer et de Ramon Tey de Torrents, importateur espagnol, a eu lieu hier en Cour des Sessions spéciales, présidée par le juge en chef Jérémie Decarie. On ne s'attendait pas à un jugement rendu si tôt après les plaidoiries terminées, et la sentence prononcée contre les coupables a créé une certaine sensation.

Le juge Decarie a condamné les deux accusés à six mois de prison. À partir du 2 juin dernier, date de leur arrestation.

Les deux condamnés ont été trouvés coupables d'avoir importé en contrebande de l'alcool et d'avoir tenté de frauder nos douanes en tentant de faire entrer des stupéfiants au Canada.

Ce sont les agents Sait et Brown de la police Montée Canadienne qui ont "fait la cause" contre les deux condamnés.

Me R. L. Calder, C.R., dirigeait les procédures pour la Couronne. Les défenseurs des deux condamnés disent que le jugement sera porté en Appel.

RECRUESCENCE SUR LE MARCHE DE WINNIPEG

Les cours des grains réalisent plusieurs points sur toute la ligne. — GELEE A CRAINDRE

A Chicago, le blé, l'avoine et le maïs enregistrent des maxima.

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 15. — Le marché du blé a fait preuve d'une grande fermeté et d'activité ce matin. Les cours réalisent plus de trois points. Le marché se ressentait des nombreuses commandes d'achat reçues de Chicago, hier. Ces commandes représentent près de trois millions de boisseaux.

Les baissiers furent pris par surprise et durent de soulever à tout prix ce matin.

Reste à savoir si les Américains réaliseront leurs profits sur cette hausse et exigeront le blé. Cela dépendra de la fin du marché des jours-ci.

Le marché de Chicago a été aujourd'hui un peu plus ferme que celui de Winnipeg.

En dépit de la continuation de la vague de fraix au Manitoba, le mercure s'est maintenu au-dessus du point de congélation pendant la nuit. La température la plus basse fut enregistrée au Pas: -4 degrés.

On annonce une légère gelée pour le Manitoba, ce soir. Suivant le bureau météorologique, la partie nord-est de la Saskatchewan sera aussi affectée.

En Alberta, il a plu un peu partout depuis 24 heures. On annonce du temps incertain et des pluies.

MAXIMA A CHICAGO

Chicago, 15. — De forts achats de grain ont fait établir des maxima aux cours sur toutes les livraisons futures de maïs et d'avoine et les livraisons de juillet pour le blé. La hausse la plus considérable fut enregistrée par la livraison de mai pour le maïs, qui fut un bond de six cents le boisseau.

L'essor commença dans les cours du maïs. Il fut causé par la continuation de la température humide et fraîche, très défavorable au maïs à l'heure actuelle. La tendance se communiqua bientôt au marché de l'avoine, puis à celui du blé.

Les derniers cours primaires ceux de toute la journée. Le maïs avait le blé de 3 cents 1-2 à 5-8 sur hier; le maïs, de 3 cents 1-4 à 4-1-4; et l'avoine, un gain net de 2 cents 7-8 à 3-1-2.

VICTOIRE DE SIR ALFRED MOND

Sur le travailleur et le conservateur dans West Carmarthen

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 15. — Sir Alfred Mond, libéral, ancien ministre de l'Hygiène dans le cabinet Lloyd George, a été élu hier député de la division de West Carmarthen pays de Galles.

Sir Alfred obtint 12,700 votes; le révérend T. T. Owen candidat travailliste et ministériel, 8,351; et Sir Alfred Stephens, candidat conservateur, 7,893. La majorité du candidat libéral sur le travailleur est d'environ 400 de plus que celle obtenue par Sir Elis Griffiths, candidat libéral, qui remporta la deuxième place à la dernière élection générale.

Le siège de West Carmarthen fut rendu vacant par la démission de Sir Ellis Griffiths en faveur de Sir Alfred Mond. Le résultat n'apporte pas conséquent aucun changement dans la position des partis à la Chambre des communes.

La prochaine réunion du cabinet fédéral

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa, 14. — Le cabinet ne se réunira pas cette semaine mais jeudi et vendredi, les 21 et 22 août. L'hon. P. C. Larkin, haut commissaire canadien à Londres, sera présent.

La présence de M. Larkin, qui apportera des informations toutes fraîches de Londres, porte à croire que la question des relations du Canada avec le gouvernement impérial, le problème d'immigration, le commerce canadien et autres sujets seront discutés.

D'ici les prochaines réunions du cabinet, le premier ministre King prononcera plusieurs discours politiques en Ontario.

LA LUTTE DANS RIMOUSKI

SIR EUGENE FISET
REMPORTE DE
BEAUX SUCCES

Il a adressé la parole en plusieurs paroisses de ce vaste comté.

REFUTATION

Les raisons qui ont induit sir Eugène Fiset à brigrer les suffrages.

Rimouski, 13. — Sir Eugène Fiset, le candidat libéral à l'élection du 2 septembre prochain, continue à parcourir les paroisses de son vaste comté et remporte, partout, les plus brillants succès oratoires. Après les assemblées tenues au cours de la semaine dernière, à Saint-Fabien, Saint-Simon, Saint-Narcisse et Saint-Marcellin, M. Fiset, accompagné de ses valeureux lieutenants, le Dr L.-J. Moreault, M.P.P., et M. Perrault Casgrain, avocat, a parlé aux électeurs de la paroisse de Saint-Coeur. Le succès qu'il y remporta fut tel, que le vaillant candidat dut, pour se rendre à la demande réitérée de l'auditoire, prononcer un deuxième discours à la fin de la réunion.

La parfaite dignité de langage de M. Fiset et de ses collègues, la logique rigoureuse de leur argumentation, jointe à la chaleur communicative de leur éloquence, leur attirèrent l'approbation enthousiaste des esprits pondérés.

M. Fiset proclame de la manière la plus heureuse. La largeur de vues et le désintéressement dont il fait preuve, dans la manière avec laquelle il conduit la lutte pour le triomphe assuré, par ailleurs, des idées qu'il préconise, lui attirent l'approbation motivée de tous les électeurs. Il suffit d'assister à une assemblée libérale dans le comté de Rimouski pour se rendre compte de l'attitude générale des esprits. Le plus grand calme règne pendant les assemblées où le timbre chaud et vibrant, de la parole de M. Fiset domine avec une solennité que ni laissent pas d'être impressionnantes.

Le Dr L.-J. Moreault, député du comté de Rimouski à la Législature, parla aux réunions de St-Gabriel, St-François-Xavier et St-Donat. Après avoir souhaité la bienvenue dans le comté au candidat libéral, sir Eugène Fiset, M. Moreault dissipa certaines appréhensions que fit naître dans de rares esprits l'odieuse campagne de préjugés des tories. Il affirma la vérité au sujet de l'attitude qu'a prise M. Fiset à l'égard de la conscription. Puis il fit à grands traits une éloquentte synthèse de l'oeuvre accomplie par le parti libéral au Canada.

Sir Eugène Fiset prononça un vigoureux discours dans la chaleur persuasive ne le cédant en rien à la lucidité du raisonnement. Il apporta une réfutation à l'emporte-pièce aux quatre chefs d'accusations dont essaient de l'accabler ses adversaires: 1° l'influence indue dont on aurait prétendu user envers certains députés à la convention libérale du 31 juillet; 2° la loi de conscription qu'il affirmait-on, aurait été mise en vigueur dans le pays par M. Fiset; 3° les titres honorifiques qui, essayaient de dire, discréditaient le candidat libéral; 4° enfin l'accusation d'impérialisme dont gratuitement on charge les épaules du plus authentique des généraux canadiens. Les discours de M. Fiset fut haché d'applaudissements. Sa vibrante personnalité lui valut un véritable triomphe de la part des électeurs.

M. Perrault Casgrain, avocat, termina la série des discours. En termes délicats le jeune orateur fit l'éloge du général Fiset, rappelant la part active que son frère le sénateur Fiset, de vénéralle mémoire, a prise au développement de la ville et du comté de Rimouski. M. Casgrain démontra aisément que les qualités du père formaient un riche héritage intellectuel pour les fils qui, à tous égards, font honneur au nom qu'il porte. M. Casgrain rappela ensuite que l'avenir politique de tout le pays est actuellement dans la balance des élections de Rimouski et il établit, à l'aide d'arguments irréfutables, que principalement dans l'histoire politique des dernières années, le comment et le pourquoi du vote qui, par son poids, devra faire pencher la balance le 2 septembre prochain.

Le docteur Moreault prit aussi la parole. Il dit que les adversaires attribuent à tort la loi de la conscription à M. Fiset. C'est M. Meighen qui fit adopter cette loi. Il avait le contrôle administratif de l'armée tout simplement. Il fit ensuite l'histoire que du parti libéral depuis son avènement au pouvoir. M. Moreault termina son éloquent discours par une belle péroraison où il démontra que la tradition du parti libéral renferme en elle, les aspirations et l'idéal de tous les citoyens du Canada.

Le candidat libéral prononça l'un des plus beaux discours de sa campagne. Avec une grande modération de paroles, mais une singulière fermeté de pensée, il aborda de front toutes les questions soulevées contre lui par ses adversaires. Si sa netteté de langage lui valut, d'abord, d'être écouté avec la plus grande déférence, la vigueur de sa pensée, jointe à la transparence et à la force de son éloquence, eurent fait de lui un conquérant des quelques esprits timorés qui, au début, n'osaient pas joindre leurs applaudissements à ceux de l'immense majorité des auditeurs.

SIR EUGENE FISET

Le premier point traité par M. Fiset, fut celui de la prétendue corruption à laquelle on aurait eu recours, à la convention libérale du 31 juillet, pour capter le vote des députés de différentes paroisses qui y prirent part. M. Fiset rappela simplement les faits tels qu'ils étaient passés: "Un groupe de citoyens de la ville et du comté de Rimouski, dit-il, vinrent me demander de laisser porter mon nom sur la liste de la convention, me représentant qu'il était de mon devoir de citoyen de brigrer les suffrages des électeurs, et de contribuer, dans la mesure de mes forces, à la dévotion aux intérêts de notre beau comté. Cédant à leurs instances et renonçant à l'amour pour mon comté, à la tranquillité que je jouissais dans ma retraite, j'acceptai que l'on mit mon nom sur la liste de la convention. Mais à cela, je mis une

condition: que je fusse choisi à une forte majorité sinon, je résignerais immédiatement. Or qu'arriva-t-il? Par un vote libre, — c'est un fait notoire et qui ne saurait être contesté par qui que ce soit, — je fus choisi à une majorité de 22 voix, non pas sur mon adversaire, mais sur mon ami, M. Côté, qui voulut bien s'engager, tout comme je l'avais fait moi-même, à supporter loyalement le candidat qui serait choisi par la convention. A ces faits, qu'est-il besoin d'ajouter, pour démontrer qu'il n'y a pas eu, de la part de qui que ce soit, recours à des manœuvres de corruption et de chantage pour capter des votes en ma faveur. Les députés du comté se sont prononcés librement, voilà la vérité pure et simple. Je ne puis que l'opposer aux prétentions de mes adversaires", dit l'orateur, aux applaudissements de la foule qui l'écoula.

M. Fiset aborda, ensuite, avec la franchise qu'on lui connaît, la loi de conscription et fit voir aux électeurs le mécanisme interne de son fonctionnement. S'appuyant sur le texte de la loi elle-même, il donna certaines définitions et précisions qui tirent les choses au net.

La loi de conscription fut votée par le parlement à majorité conservatrice, le 29 août 1917. Cette loi avait été préparée de telle façon par M. Meighen qui était alors solliciteur-général dans le cabinet Borden, que la charge de son application était du ressort du ministre de la justice. L'administration de la justice était alors confiée à M. Doherty et M. Biggar agissait comme chef de service, policier, de ce département.

Quant aux officiers du département de la milice, leur rôle se bornait à vérifier, équiper, nourrir, transporter et payer les soldats, une fois qu'ils avaient été, par le département de la justice, versés dans les cadres de la milice canadienne. Sans jamais manquer à aucun de ses serments d'officier, dit M. Fiset, et en me conformant aux exigences de la loi j'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour conseiller aux mères éplorées et au clergé alarmé d'agir suivant les termes de la loi.

J'avais souvent songé à résigner mes fonctions de sous-ministre. Après mûre considération et aussi après avoir pris conseil de mes amis canadiens-français je réalisai que j'étais plus en état d'aider à mes concitoyens en restant à mon poste. J'y restai donc par devoir et je fis mon devoir tout mon devoir. (Applaudissements.)

Enfin, le dernier point auquel répondit M. Fiset fut l'accusation d'impérialisme dont ses adversaires veulent lui couvrir les épaules, en le faisant passer pour un dragon infernal, responsable de la grande guerre. "L'impérialisme, dit-il, est un mot qu'il n'est pas aisé de définir. Si l'impérialisme signifie vouloir comme Laurier, l'autonomie des provinces selon les termes de l'Acte de l'Amérique du Nord, si l'on entend par là le droit que réclament nos ministres fédéraux de signer nos traités et, aussi, le droit d'entreprendre d'être pleinement informés des questions nationales et internationales avant de s'engager à quoi que ce soit, si l'impérialisme signifie la volonté de faire du Canada une nation libre dans l'Empire, comme le veut maintenant Mackenzie King, le droit, pour les Communes elles-mêmes de décider la participation du Canada aux guerres impérialistes, eh bien! dans ce cas, je suis un impérialiste! C'est l'impérialisme des Laurier, des King et des Lapointe, c'est l'impérialisme de tous les vrais canadiens qui aiment le Canada avant et par-dessus tout, et j'en suis!"

M. Fiset termina son éloquent discours en parlant de la prospérité à venir de la ville et du comté de Rimouski, disant qu'il avait fait et qu'il entreprendrait de faire de beaux rêves pour sa petite patrie rimouskoise et qu'il se croyait capable de les réaliser. M. Fiset entreprit ses auditeurs du détail de ses projets. Il leur causa d'affaires en homme d'affaires, faisant appel à leur patriotisme pour leur demander d'examiner froidement, sans parti pris, leurs propres intérêts. Le creusement, devenu urgent, de la rivière de Rimouski, la nécessité d'attirer dans la ville le commerce des bois qui se développe sur une haute échelle sur la rive nord, différentes questions d'administration locale dans les paroisses du comté, firent l'objet de l'étude attentive et minutieuse de M. Fiset. Les murmures approbateurs qui "fusaient" dans l'auditoire, dirent dès le début des remarques de M. Fiset, en quel état d'esprit étaient ses auditeurs. On causa donc affaires, en famille, à la meilleure satisfaction de tous. Et ce fut au milieu d'un tonnerre d'applaudissements que Sir Eugène Fiset, à la fin de son discours, fit part à ses auditeurs d'un télégramme, qu'il venait de recevoir, lui annonçant, qu'après trois ans d'efforts persévérants, il avait réussi à faire arrêter le "Gaspesia" au quai de Rimouski.

M. Fiset fit aussi allusion, pour en signaler la particulière importance, au message des discours de M. le Dr Moreault, relatif à l'alliance des Progressistes avec les Libéraux. Il parla aussi du tarif: "Cette diminution du tarif pour une somme de 24 millions, dit-il, représente une diminution des taxes de \$3 par tête ce qui est fort appréciable pour un père de famille canadien-français qui, souvent, a dix et douze enfants. Le tarif affecte les cultivateurs de l'Ouest tout comme il nous affecte, dit M. Fiset, qui rappela que la diminution du tarif sur les matières premières avait été faite précisément pour ne pas tuer nos industries."

M. Fiset termina son magnifique discours par une péroraison de haute envolée où il évoqua, en termes élogieux et en se basant sur des faits positifs, le glorieux passé de Rimouski et son grand avenir.

M. Fiset reprit son siège au milieu des applaudissements prolongés des électeurs qui furent une ovation. Il présenta, immédiatement après, à ses amis du comté, le jeune et brillant orateur qu'est M. Perrault Casgrain.

Charles Matthews

sera déporté

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 14. — Le département du travail annonce officiellement cet après-midi que Charles A. Matthews sera déporté. La raison, c'est que Matthews est un étranger illégal. Il est entré au Canada sans avoir obtenu un visa d'entrée. Il a été arrêté par un agent de l'immigration. Les instructions ont été télégraphiées cet après-midi aux autorités d'immigration de San Francisco, que Matthews soit immédiatement déporté au Canada.

LOEB ET LEOPOLD
SONT ABSOLUMENT
SAINS D'ESPRIT

Déclarent les aliénistes de la poursuite. — Le mobile du meurtre.

LA RANÇON

La glande pinéale se durcit à tout âge. — Tout à fait normal.

(Dépêche de la Presse Associée)

Chicago, 13. — Le procureur de l'Etat s'est attaqué aujourd'hui à la défense pour atténuer le châtiment de Richard Loeb et de Nathan Leopold, les assassins du jeune Robert Franks. Il a fait entendre aujourd'hui deux aliénistes.

Le Dr Hugh Patrick et le Dr Archibald Church de Chicago, rejettent les théories de la défense et déclarent qu'ils avaient examiné les deux accusés et qu'ils n'avaient découvert chez eux rien d'anormal. Ils affirment que l'imagination et les châteaux en Espagne sont des choses tout à fait normales.

Le Dr Patrick qui passa presque toute la journée dans la boîte aux témoins, déclara que les deux étudiants étaient normaux, sauf que la perpétration d'un meurtre commis aussi délibérément et avec un tel sang-froid indiquait une mentalité désordonnée.

Le Dr Church déclara qu'il n'avait constaté aucune maladie mentale de quelque nature que ce soit chez Loeb ou Leopold, soit en examinant les accusés soit en lisant les rapports des aliénistes de la défense.

Le médecin affirma que l'on ne pouvait se fier sur les plaques de rayons X pour juger de la glande pinéale car la glande contenait fréquemment une quantité de matière connue sous le nom de sable cérébral, qui donne sur les plaques une apparence calcareuse. Le Dr H. S. Hulbert a déclaré pour la défense que la glande pinéale de Leopold s'était durcie à l'âge de 19 ans, tandis que ce phénomène aurait dû se produire plusieurs années après. Le Dr Church déclara que cette glande durcissait à tout âge.

Une foule de questions sur les maladies mentales furent posées aux Drs Patrick et Church. Leur réponses ne varièrent jamais: "Je n'ai rien constaté d'un meurtre commis avec une maladie mentale," déclara le Dr Patrick. "Rien ne prouve une maladie mentale," déclara le Dr Church.

Les aliénistes firent précéder le rapport de leurs constatations par la version que leur firent Loeb et Leopold de l'enlèvement et de l'assassinat de Franks. Tous deux racontèrent que la rançon de \$10,000 avait joué un rôle plus grand dans leur crime que l'idée du crime parfait.

"KID MCCOY"
COUPABLE D'AVOIR
TUE MME MORS

L'ancien boxeur aurait fait des aveux à sa sœur. — Pris de folie.

PLUSIEURS BLESSES

Mme Mors venait d'obtenir le divorce. — Déclarations de McCoy.

(Dépêche de la Presse Associée)

Los-Angeles, Californie, 13. — Norman Selby, connu dans l'arène sous le nom de "Kid McCoy", a avoué à sa sœur, avoir tué Mme Theresa Mors, peu après le meurtre de la divorcée, annonce ce soir le capitaine des détectives, Herman Cline.

McCoy se rendit chez sa sœur immédiatement après l'assassinat, au dire de Cline, vers deux heures ce matin. La sœur de McCoy, dont on cache le nom, sera interrogée par le procureur du district, demain.

SUICIDE OU ASSASSIN

Los-Angeles, 13. — Norman Selby, connu dans l'arène sous le nom de "Kid McCoy", a été arrêté aujourd'hui sous une inculpation de meurtre à la suite de la découverte du cadavre de Mme Theresa Mors, avec laquelle il cohabitait.

Mme Mors fut tuée d'une balle un peu après minuit. McCoy aurait tenté aux petites heures ce matin de cambrioler une épicerie mais il en fut empêché par un passant qui fut blessé.

La police fouilla la ville et les environs dans l'espoir d'y trouver Albert Moers, riche antiquaire et mari de Mme Mors. Le bruit courut d'abord que McCoy avait aussi tué Moers, mais on déclara ensuite que Moers n'était que blessé.

McCoy est hagar et hébété.

Albert Mors fut retrouvé après d'actives recherches.

L'ancien pugiliste, neuf fois marié, et qui aurait eu, dit-on, l'intention d'épouser Mme Mors, n'a voulu faire qu'une déclaration après son arrestation: "Il a tué la seule femme que j'ai aimée."

Il se contredit ensuite: "Elle s'est enlevée la vie la nuit dernière," murmura-t-il. Je la plaçai d'abord sur le "davenport". Je la déposai ensuite sur le plancher."

Les détectives ont fait une constatation qui semble corroborer cette dernière déclaration. Une grande tache de sang s'étale sur le davenport et une plus petite sur le plancher où le corps fut trouvé ce matin par le concubine.

Près du cadavre un revolver automatique de calibre 32.

Les criminalistes ont retiré de la tête de la victime une balle de ce calibre. La malheureuse serait encore dans ses mains une photographie de l'ancien pugiliste. McCoy et Mme Mors demeurent dans l'appartement sous le nom de M. et Mme N. Shields.

Mais ce qui complique les choses, c'est que McCoy un revolver, calibre 45 à la main et poussant des cris incohérents, entra dans le bureau de courtoisie tenu par Sam Schapp et son épouse dans le district résidentiel, dans la matinée. M. William J. Ross, un new-yorkais, était au comptoir. McCoy, blasphémant et tempêtant, voulut les piller. Ross tenta de le

désarmer. Il reçut deux balles à la cuisse. McCoy tira quatre autres coups et blessa légèrement Schapp et son épouse. Il prit la fuite.

Comme il traversait le parc West Lake il échappa son revolver et un agent de police l'arrêta.

On perquisitionna dans l'appartement de McCoy et l'on trouva une note sur laquelle étaient écrits ces mots:

"Aux intéressés.

"Je lègue tous mes biens à ma mère, Mme Mary E. Selby, 6111, Mess Drive.

"Norman Selby."

Mme Mors s'est enlevée la vie ou a été tuée vers minuit, le 12 août. Une de ses lèvres était fendue comme par un coup violent. Un bras était coupé en différents endroits, indiquant qu'il y avait eu corps à corps.

Mme Mors et son mari étaient divorcés depuis quelque temps. Elle accusa ensuite son mari d'avoir retiré du magasin une somme de \$50,000 en titres et en valeurs pendant que l'on était à régler la séparation des biens.

Mors fut traduit en justice plusieurs fois et lundi dernier, l'enquête préliminaire fut fixée au 15 août.

50,000 VICTIMES
EN CE CATACLYSME

Les réfugiés se comptent par millions à la suite des inondations en Chine.

(Dépêche de la Presse Associée)

Chang-Hai, 13. — Des millions de malheureux ont été chassés de leurs foyers et 50,000 personnes au bas mot ont péri dans les inondations qui ravagent de vastes étendues de la Chine. Des milliers de villages sont submergés. Il est impossible de se procurer des données exactes sur le nombre des morts, mais le chiffre de 50,000 serait le minimum.

Depuis quelques semaines déjà on rapporte des inondations sans précédent et des dégâts énormes, en différentes parties de la Chine. A la fin de juillet, il y eut de fortes inondations dans la province de Chihli et de Hunan. Samedi, on signalait de nouveaux cataclysmes à Kouangsi et Sinkiang. Jusque-là, cependant, les pertes de vie n'avaient pas été très nombreuses.

L'HON. M. MACDONALD
FERA UNE ENQUETE
AVANT DE PARLER

Sur les déclarations du général Thacker et du capitaine Parker.

NOTRE DEFENSE

Nos dépenses militaires sont les moindres des Dominions de l'Empire.

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Halifax, 13. — "Les journaux ont si souvent mal rapporté mes paroles que je me propose de faire une enquête avant de parler," répondit l'hon. E. M. MacDonald, ministre de la défense, lorsque le représentant de la Presse Canadienne lui téléphona à Pictou ce soir pour savoir s'il avait quelque déclaration à faire en réponse aux critiques faites de notre système de défense nationale au Rotary Club d'Halifax par le capitaine Henry W. Parker, du "Repulse", et le major général Thacker, commandant du district militaire No 6.

"Je me suis toujours de l'authenticité des discours rendus de discours, le ministre, et avant de me prononcer je me propose de faire une enquête."

"Si les paroles du capitaine Parker et du général Thacker ont été exactement rapportées, que vous proposez-vous de faire?" lui demanda-t-on.

M. MacDonald répondit qu'il ne voulait rien dire d'avance. Quant à ce qu'a dit le général Thacker, que nous nous défendons au plus bas prix, qu'il en coûte à un pays sauf la Bolivie, le ministre fit observer qu'il n'était pas au courant des dépenses de la Bolivie mais qu'il avait lui-même observé à différentes reprises que les dépenses du Canada étaient pour la défense les moins élevées de tous les Dominions de l'Empire britannique.

On lui demanda s'il croyait qu'il y avait là un danger. M. MacDonald répondit qu'il croyait que les dépenses actuelles étaient à peu près tout ce que le peuple canadien pouvait faire dans le moment.

"Mais à l'avenir?"

Ce n'est pas le temps de faire de la prédiction.

M. MacDonald partira dans une tournée ou deux pour Québec où il recevra l'escadre britannique qui fait actuellement le tour du monde.

A PICTOU

Halifax, 13. — Lorsqu'on lui montra une copie des journaux du matin relatant les discours du général Thacker, commandant du district No 6, et du capitaine Henry W. Parker, du "Repulse", prononcés devant le Rotary Club d'Halifax, hier, l'hon. E. M. MacDonald, ministre de la défense, déclara qu'il n'avait absolument rien à dire et qu'il refusait de commenter les déclarations des deux officiers.

Le ministre de la défense a passé quelques jours à Pictou. Il partira demain ou vendredi pour Québec, à bord de son wagon spécial, pour recevoir l'escadre anglaise, son arrivée.

Lorsqu'il fut interviewé, l'hon. E. M. MacDonald assista à une réception donnée par les autorités municipales de Pictou aux visiteurs des îles Hébrides. Il avait lu les comptes rendus des journaux d'Halifax. Il refusa d'entrer dans la controverse et même de commenter les déclarations de ces militaires.

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Sherbrooke, 13. — Ovide Landry, 45 ans, cultivateur de Rock-Forest, est mort aujourd'hui à l'hôpital St-Vincent, entra dans le bureau de courtoisie tenu par Sam Schapp et son épouse dans le district résidentiel, dans la matinée. M. William J. Ross, un new-yorkais, était au comptoir. McCoy, blasphémant et tempêtant, voulut les piller. Ross tenta de le

CONVOCAION
DES CHAMBRES
FRANÇAISES

La rentrée aura lieu immédiatement après la conférence de Londres.

LE PAIX DE GUERRE

Jaurès au Panthéon. — Grève incidentée au Havre. — L'emprunt allemand.

(Dépêche radiotélégraphique spéciale au "Canada")

Paris, 14. — La presse allemande repousse unanimement le projet français pour l'évacuation de la Ruhr. Elle reproche le refus du Reichstag de ratifier le plan Dawes, si l'évacuation n'est pas immédiate. Elle prétend que l'aggravation de la situation est due aux intransigences de la délégation française. Le "Lokal Anzeiger" dit que la délégation allemande perd la confiance de l'Allemagne si elle cède sur cette question. Le "Tagblatt" dit que l'évacuation de la Ruhr doit être terminée au plus tard le 10 janvier 1925. Les journaux annoncent que le président de la province de Cologne, appelé par la délégation allemande, est parti pour Londres en avion.

LES ALLEMANDS ACCEPTERONT

Paris, 14. — (16 hrs.) Tous les plénipotentiaires alliés réunis aujourd'hui ont reconnu que la France, acceptant l'évacuation militaire de la Ruhr dans le délai d'un an, faisait preuve d'un grand esprit de conciliation et que le Reich devait absolument adhérer à cette condition. Sur la demande de M. Herriot et de M. MacDonald, M. Kellogg, ambassadeur américain, informe MM. Marx et Stresemann des dispositions unanimes des alliés. Les plénipotentiaires allemands, paraissant complètement déconcentrés, demandèrent de réfléchir, promettant une réponse prochaine. Les premiers délégués alliés les reçurent de nouveau à 13 hrs. Les délégués du Reich demandèrent alors d'être admis à leur tour à signer la fin de l'après-midi, sans doute pour attendre une communication de Berlin. Les ministres français belges et allemands ainsi que tous les délégués se réunirent en séance plénière et les délégués du Reich firent connaître leur point de vue. On croit généralement que les Allemands acceptent finalement le délai d'un an pour l'évacuation militaire de la Ruhr, mais ils réclament la réduction des contingents d'occupations.

L'ALLEMAGNE RESPONSABLE

Paris, 14. — L'ensemble de la presse française déclare qu'étant donné les offres conciliantes de la France, l'Allemagne doit prouver sa bonne volonté et qu'elle sera responsable d'un échec. Le "Petit Parisien" signale que M. Herriot dans l'entre-va d'hier avec les Allemands, a rappelé l'esprit de pacification sincère apporté par lui et ses collègues, les Belges, dans les négociations et l'absence complète de marchandage dans leur politique. Ce que nous voulons, a-t-il dit, "c'est créer une paix morale entre la France et l'Allemagne, fondée sur la confiance réciproque." Il a ajouté que les délégués allemands devaient lui faire confiance et se reporter à lui du soin d'abréger le délai si les événements le permettent.

LE TRAITE COMMERCIAL

Paris, 14. — Les négociations franco-allemandes se poursuivent au sujet du "modus vivendi" commercial franco-allemand. A nouveau, les banquiers américains déclarent que les souscriptions à l'emprunt de huit cents millions de marks ou sera rapide.

PAIX DE GUERRE

Paris, 14. — Il a été décidé que le parlement sera convoqué aussitôt après la clôture de la conférence de Londres. Le transfert des cendres de Jaurès au Panthéon est envisagé à une date voisine de la rentrée scolaire, c'est-à-dire en octobre.

Un décret porte à 75 jours à partir du moment où seraient rapportées les dispositions des décrets des 12 et 31 juillet 1923, de délai pendant lequel l'extraction de la farine entière de froment et l'incorporation de succédanés resteront obligatoires.

PROMOTIONS MILITAIRES

Paris, 14. — Le général de brigade Peltier a été nommé directeur des services militaires au ministère des colonies. L'intendant militaire Bosc a été nommé directeur du service de l'intendance des troupes, groupe de l'Indo-Chine.

CONSEILLER BLESSE

Le Havre, 14. — La grève des marins se continue; on signale divers incidents dont l'aggravation contre le conseiller municipal M. Montagne, qui fut frappé et blessé par les grévistes.

COUP DE GRISOU

Charleroi, 14. — Un coup de grisou dans la mine principale. On craint qu'il y ait plusieurs victimes, un cadavre fut remonté.

GREVE A MONS

Mons, 14. — 50% des mineurs participent au référendum. Les deux-tiers des votants partisans de la grève. Le chômage est complet, calme parfait.

LES RECETTES DE KRUPP

Dusseldorf, 14. — Les ouvriers de bâtiments en Westphalie font la grève. Il y a 70,000 chômeurs. Aux usines Krupp l'excédent des recettes à la trésorerie depuis le 1er avril s'élève à 47,200 mille marks-or. Le syndicat allemand des potasses et la société commerciale des potasses d'Alsace conclurent un accord réglant la vente des potasses germano-alsaciennes aux Etats-Unis.

LE VESTON DE MATTEOTTI

Rome, 14. — Les journaux annoncent la découverte du veston appartenant à Matteotti.

LE DIRECTOIRE EN EMOI

Madrid, 14. — Un communiqué officiel annonce que les Rifains ont occupé les hauteurs surplombant les positions d'Istafant et d'Hou dont la garnison a eu sept blessés. Quatre bataillons sont renvoyés au Maroc comme renforts. Le conseil du directeur s'est réuni pour s'occuper de la question du Maroc. Le général Primo de Rivera a convoqué le conseil au ministère de la guerre pour demain à dix heures et trente.

RAZ DE MAREE

St-Denis, Ile de la Réunion, 14. — De violents raz de marée le 20 et le 21 juillet et le 8 août ont détruit une partie du port des Galets.

ANNULATION
DE LA CHARTE
D'UNE COMPAGNIE

La Sovereign Crude Oil and Asphalt Company, Ltd., perd ses lettres patentes.

CAS DE FRAUDE

Elle n'avait pas déclaré, en les obtenant, qu'elle vendrait ses parts au-dessous du pair.

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Quand la Couronne accorde certaines pouvoirs à une compagnie par lettres patentes, c'est avec l'entente tacite que ces pouvoirs devront être exercés conformément aux stipulations de la loi des compagnies de la province de Québec, et par conséquent les stipulations de cette loi sont comprises dans les termes de toutes les lettres patentes. C'est ce que vient de démontrer hier l'honorable juge Hackett, de la Cour Supérieure, en annulant la charte provinciale de la Sovereign Crude Oil and Asphalt Company, Ltd.

La charte de cette compagnie a été annulée par suite de procédures intentées par M. Gaspard Hébert, ingénieur civil de cette ville, qui était l'un des actionnaires de la compagnie. M. Hébert s'était fait autoriser à instituer une action en annulation par le lieutenant-gouverneur de la province, par l'entremise de M. Charles Lanctôt, C.R., assistant-procureur général, le 7 juin 1924. L'honorable juge Hackett a jugé que M. Hébert avait établi toutes ses allégations.

M. Hébert alléguait dans son action que les lettres patentes de la Sovereign Crude Oil Company, Limited, avaient été obtenues dans le but de trafiquer les parts de la compagnie d'une manière frauduleuse et illégale, et de frauder les actionnaires qui souscrivaient de bonne foi au capital-actions de la compagnie. Il déclarait que la compagnie défenderesse avait trouvé des souscripteurs et vendues des actions de \$1.00 à \$0.15, et parfois moins, sur une base de non responsabilité personnelle. Le 1er mars 1917, déclarait-il, il avait été induit à souscrire \$5,000 actions de la compagnie à \$0.15 l'action, et à condition qu'il n'eût aucune responsabilité personnelle. Il alléguait aussi que la compagnie avait réussi à obtenir de cette manière de nombreux souscripteurs.

Il déclarait de plus que lorsque la compagnie avait demandé sa charte, elle avait frauduleusement représenté au lieutenant-gouverneur qu'elle aurait des actionnaires qui souscriraient ses parts au pair, et qu'elle n'aurait pas révélé le fait essentiel qu'elle avait l'intention de disposer de ses actions au-dessous du pair et sur un principe de non responsabilité personnelle.

En obtenant les souscriptions de la manière plus haut rapportée, la compagnie, affirmait-il, avait violé les termes et les conditions auxquelles sa charte lui avait été accordée, et elle avait violé les stipulations de la loi des compagnies de la province de Québec. La compagnie, selon M. Hébert, avait forcé à tous ses droits.

Il était aussi allégué que la compagnie n'avait jamais obtenu de souscriptions pour au moins dix pour cent de son capital autorisé, et qu'elle n'avait jamais déposé une déclaration assermentée de son secrétaire, établissant ce fait au bureau du secrétaire provincial, tel que le veut la loi.

Il déclarait aussi que la compagnie avait obtenu ses lettres patentes le 21 juillet 1916, mais qu'elle n'avait jamais réellement commencé ses opérations pendant les trois années qui avaient suivi cette date, ce qui par le fait même rendait sa charte nulle et sans effet. Elle ne s'était pas non plus servi de sa charte pendant les trois dernières années qui viennent d'écouler, ce qui est aussi une autre cause de nullité. Enfin, M. Hébert résumait toute sa cause con-

PILULES ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles
Augmentent les forces, font du sang, tonifient les nerfs, assurent la santé



Mme LUDGER LEGER,

7 rue Murphy, Valleyfield, P. Q.

J'avais de telles douleurs d'estomac que mon médecin craignait

Le Canada

Belle fête libérale

Au moment où nous écrivons ces quelques lignes, nous apprenons que la grande assemblée libérale de Berthier, tenue hier, a remporté le succès le plus complet.

La température qui n'était pas fort brillante au début s'est rassérénée et les électeurs se sont rendus par milliers dans la gentille petite ville de Berthier où les orateurs libéraux ont été vivement applaudis.

L'hon. M. Cardin, ministre de la marine et des pêcheries, assistait à la réunion et a été le principal orateur.

Le distingué orateur a exprimé sa profonde confiance dans l'issue des deux élections partielles qui doivent avoir lieu dans quelques jours et qui mettent sur les rangs des candidats des deux grands partis canadiens.

L'hon. M. Cardin ne cache pas que le sentiment du peuple est du côté libéral et nous en aurons la preuve éclatante le 2 septembre prochain alors que les électeurs se rendront aux polls.

Depuis que le Canada a eu à souffrir du régime Borden-Meighen qui a grevé le pays d'impôts, les contribuables ne sont pas enclins à confier leurs destinées aux candidats de ce groupe néfaste.

L'hon. M. Cardin avait bien raison d'insister sur ce point comme il l'a fait, car il a bien traduit le sentiment populaire à cette époque de notre histoire.

Saint-Antoine, ancienne forteresse conservatrice qui nous a été confiée lors des dernières élections générales, ne démentira pas la confiance qu'on a placée en elle et demeurera avec le parti libéral et le progrès.

L'hon. M. Cardin aura l'occasion de venir adresser la parole dans Saint-Antoine demain soir et nous ne doutons pas qu'il y obtienne le même succès qu'il remporta hier à Berthier.

Le ministre de la marine viendra sonner le clairon de la campagne précurseur du chant de la victoire. Sa chaude et éloquente voix résonnera claire et confiante et reconfortera les meilleures volontés.

La fête libérale de Berthier a donc fourni au représentant du gouvernement King l'occasion de manifester la confiance libérale dans les deux élections partielles du 2 septembre et tous les libéraux ne pourront que s'en réjouir.

Ils tiennent en même temps à féliciter l'Association libérale Dorion qui a organisé ce ralliement libéral et le Dr Arthur Denis, député de Saint-Denis, qui en a été l'âme dirigeante et à qui revient une bonne part du succès remporté.

Décorés par la France

Nous tenons à féliciter chaleureusement les citoyens canadiens distingués que le gouvernement français vient de décorer.

L'hon. sénateur Beaubien est promu commandeur de la Légion d'honneur. On sait la part prépondérante qu'il a prise à l'organisation du train-exposition canadien en France, qui a remporté un si complet succès.

Le gouvernement français a nommé officiers de la légion d'honneur Sa Grandeur Mgr Gauthier, l'hon. M. Taschereau et le général F. S. Meignen.

La décoration accordée à Mgr Gauthier réjouira tous les amis de la France au Canada, et cette distinction à notre prélat constitue une expression de sympathie vis-à-vis du clergé canadien qui doit nous être particulièrement sensible.

De même l'honneur conféré au premier ministre de la province de Québec ne peut que resserrer les liens qui nous unissent à la France, en même temps qu'elle souligne le rare mérite de celui qui en est l'objet.

La décoration accordée au général Meighen atteint un homme qui, durant la guerre, a donné les plus belles marques de dévouement, tandis qu'il s'est montré pendant la paix un ami des arts et un mécène pour les artistes, s'intéressant particulièrement à la propagation de la musique française.

Enfin le gouvernement français a nommé chevaliers de la légion d'honneur deux canadiens français de très grand mérite et qui se sont distingués au tout premier rang :

L'hon. Athanase David, secrétaire de la province, fondateur de l'école des Beaux-Arts, instituteur des bourses d'études à Paris et qui s'est montré en tout temps un si dévoué ami de la France ;

Et M. Edouard Montpetit, secrétaire de l'université de Montréal, membre de l'académie belge et auquel la Sorbonne de Paris vient de confier un cours d'histoire du Canada. M. Montpetit, qui s'est si vivement intéressé à toutes les oeuvres françaises au Canada, est aussi le secrétaire de l'oeuvre de France-Amérique.

Tous deux, par leurs discours au Canada comme à l'étranger, ont donné le bel exemple de la culture française en même temps qu'ils faisaient grand honneur à leur pays.

Nos félicitations aux nouveaux décorés et nos remerciements sincères au gouvernement français qui, par eux, rend hommage à notre race et sait si bien répondre à nos sentiments d'affection pour la France.

Les défenseurs du vin

Un confrère américain qui combat la prohibition et voudrait voir s'établir l'usage du vin dans la république voisine, cite deux autorités en faveur de ce breuvage.

La première, c'est celle du grand savant Pasteur.

Dans son beau livre, "Etudes sur le vin", qui vient d'être réédité, il a exprimé une opinion sur la valeur du vin comme aliment, opinion qui a été rarement citée et qui, cependant, tire de la personnalité de son auteur une autorité toute particulière.

Après avoir établi que "l'art de la vinification et les soins que l'expérience des siècles a proclamés nécessaires" reposent sur des phénomènes de la vie de micro-organismes, il insiste sur l'intérêt de fonder sur la connaissance de ces micro-organismes, un art nouveau de vinifier et de conserver, pour supprimer les pertes qu'occasionnent les maladies des vins : "Il est désirable que l'on atteigne ce but, car le vin peut être à bon droit considéré comme la plus saine, la plus hygiénique" des boissons. Aussi, est-elle celle que l'homme recherche de préférence à toutes les autres, si peu que l'occasion lui ait été offerte de s'y habituer".

La seconde, plus récente, est celle de l'évêque de Durham, en Angleterre.

On put citer comme épisode de la lutte contre la prohibition, le rejet, en juillet 1924, par la Chambre des lords, du projet de loi dit "bill des Evêques" qui proposait d'adopter la prohibition par referendum.

Le rejet, par 166 voix contre 50, a été surtout dû à l'évêque de Durham, dont le discours serait tout entier à citer :

"Par des mesures hypocrites de ce genre, dit-il, l'Eglise crée des péchés artificiels. Or, quand la conscience est absorbée par de tels péchés, elle perd rapidement le sens exact de la morale. Les referendums sur une question de ce genre ne seront jamais sincères. On voterait pour les motifs les plus divers, la plupart dictés par l'hypocrisie. Ce n'est pas seulement comme membre de la Chambre des lords, mais comme évêque de Durham, que je voterai contre ce projet. Il vise à la prohibition totale, car le "veto" local y conduirait inévitablement. Il est basé sur un principe répréhensible, car il porte la loi positive en des domaines où elle ne devrait jamais entrer. Le droit de déterminer ce qu'il mangera ou boira est une des franchises essentielles de l'individu qui se respecte, droit qu'il doit du reste exercer avec un sens de sa responsabilité et aussi en tenant compte des intérêts d'autrui. A ces conditions il est inaliénable".

Assez de conférences

On nous assure que la prochaine conférence de Londres, qui doit avoir lieu cet automne, n'a d'autre but que de préparer celle de l'année suivante.

Voilà ce que déclare sérieusement une dépêche d'outre-mer : il s'agirait d'abord de mieux définir le status des dominions. On saurait ensuite à quoi s'en tenir quand leurs représentants se retrouveraient l'an suivant.

Franchement ces réunions bi-annuelles n'ont pas leur raison d'être. Il y a, au pays même, des problèmes domestiques qui sont autrement urgents que de décider de quel nom on va nous baptiser, ou si nous sommes une nation dans l'empire sans en être une dans le monde.

Quant à la question de défense, elle est pour nous toute réglée. Imitant en cela nos voisins, nous sommes contre tout accroissement de dépenses ou militaires ou navales. Inutile de l'aller répéter à Londres tous les six mois.

Il serait grandement temps, selon nous, que l'on reprenne les habitudes d'avant guerre, où les conférences avaient lieu tous les six ans : ce n'est qu'un mot à changer mais il a son importance.

Le Canada pour les canadiens ! Nous aimons assez cette formule : mais qu'on veuille bien la pratiquer !

M. Hushion dans Saint-Antoine

M. W. J. Hushion est le candidat officiel du gouvernement King dans Saint-Antoine.

Député à la législature, il a fait parvenir sa démission au président et il est maintenant libre de briguer les suffrages de l'électorat.

Le gouvernement King a en lui un candidat heureux et qui fera une lutte des plus actives. C'est un homme populaire, près des foules, et qui a une longue expérience politique : il a déjà remporté maints succès et c'est avec confiance qu'il engage sa lutte.

Tous les libéraux du comté se rallieront avec enthousiasme à cette candidature et travailleront à lui assurer la victoire.

L'organisation de M. Hushion est complète : l'inscription sur les listes s'est faite avec ardeur et on peut compter sur un vote solide pour le deux septembre.

Toute la députation libérale de Montréal fera cercle autour de l'hon. M. Cardin, auquel la direction de la lutte a été confiée : et M. Hushion peut être assuré de l'appui fervent de tous les libéraux.

Les immigrants sur la ferme

Nous voulons surtout des fermiers parmi nos immigrants, mais il faut les installer sur des terres où ils puissent trouver tout de suite leur subsistance.

Autrement, leur séjour sur la terre est passager et ils reviennent très vite grossir le bataillon des villes.

Pour diminuer le coût de la vie

Dans le vigoureux discours qu'il vient de prononcer à Markham, Ontario, le premier ministre King a montré à ses auditeurs ce que son gouvernement avait fait pour le peuple.

La tâche qu'assumait le gouvernement libéral, au lendemain des élections de 1921, n'était pas facile.

Le régime conservateur du temps de la guerre n'avait été qu'une succession de scandales, de dépenses folles qui ont grossi énormément la dette publique.

C'est le gouvernement conservateur qui a embarqué le pays dans la folie des chemins de fer et qui a acheté des réseaux à des prix fabuleux alors que la banqueroute nous les assurait à moins.

C'est également le gouvernement conservateur qui a grevé le contribuable de tous les impôts qui lui pèsent aujourd'hui sur les épaules et dont le gouvernement libéral cherche à le débarrasser.

C'est encore ce même gouvernement qui a jeté le désarroi dans les finances du pays et a accumulé les déficits annuels.

De son côté, qu'a fait le gouvernement libéral dirigé par le très honorable Mackenzie King ?

Après trois sessions seulement, il a transformé les déficits conservateurs en un surplus très substantiel ; et n'était le réseau ferroviaire, le gouvernement aurait pu alléger plus considérablement encore le fardeau des taxes.

Les libéraux avaient promis de pratiquer la plus stricte économie afin de pouvoir réduire les impôts. Ils ont pleinement réussi dans leur politique puisque la réduction d'impôts s'est faite, abaissant ainsi le coût de la vie.

La différence entre les deux régimes est notable : le gouvernement conservateur n'a fait qu'une chose, augmenter les impôts afin de compenser pour ses dépenses extravagantes ; le gouvernement libéral remet tout en ordre et assure une diminution du coût de la vie.

Voilà ce que le gouvernement King a fait pour le peuple et ce n'est que le commencement d'une période de réorganisation qui tendra à rendre meilleur le sort du contribuable canadien.

Protégeant d'abord la masse du peuple avant de distribuer les faveurs gouvernementales aux classes, les administrateurs fédéraux font preuve de justice et de clairvoyance, car c'est le peuple qu'il faut avant tout protéger.

Le gouvernement King n'a qu'à continuer dans cette voie pour se conserver la confiance populaire.

Est-ce la solution ?

La conférence internationale de Londres vient de prendre fin et les représentants des pays intéressés se rassembleront le 30 août pour la signature du protocole de la conférence.

C'est là une importante étape de franchise et l'on a toutes les raisons maintenant d'espérer voir la paix se rétablir graduellement et fermement en Europe.

La France et l'Allemagne sont définitivement venues d'accord sur les différentes questions les intéressant directement et les deux pays n'ont plus qu'à ratifier, par leurs parlements, les négociations de Londres.

Cette ratification sera-t-elle assurée comme on l'espère ? Il y aura sans doute maintes critiques, mais on a bon espoir que finalement le traité recevra l'assentiment des parlementaires des deux pays.

Il faut se réjouir de l'issue de cette conférence qui met les alliés et l'Allemagne sur un terrain commun d'entente.

La France obtient, — et c'est juste, — les garanties dont elle ne doit certes pas se départir et l'Allemagne, semble apporter au règlement du problème une entière bonne foi.

Persistera-t-elle dans cette politique ou bien reprendra-t-elle son jeu de tâtonnements et de rebuffades qu'elle a maintenu depuis la signature du traité de Versailles ?

Il serait déplorable que les décisions si satisfaisantes de la conférence de Londres n'obtiennent pas les résultats qu'on en attend et que cela soit attribuable à la mauvaise volonté allemande.

Voilà pourquoi il importe que la France ait toutes les garanties nécessaires à sa sécurité et à l'observation intégrale du plan Dawes qui a été la base de la conférence de Londres.

C'est la France qui a essuyé tous les mauvais coups dès le début de la guerre ; c'est à elle qu'on a demandé le plus de concessions, mais la France ne pouvait toujours céder et abandonner les fruits de sa victoire.

Ce n'est pas elle qui a provoqué la guerre : il est juste qu'elle ne soit pas appelée à en subir le désavantage.

La conférence de Londres, mieux que celle de Versailles, accorde à la France et aux alliés les garanties nécessaires à l'accomplissement du plan Dawes.

Il importe maintenant que les alliés exercent une étroite surveillance sur les agissements de l'Allemagne afin que les fruits de la réunion de Londres ne soient pas perdus.

Dans leur camp

Les conservateurs de Saint-Antoine complicités sur la désunion libérale pour faciliter la tâche de leur candidat.

Mais, à la dernière heure, c'est dans leur camp qu'on n'arrive pas à mettre d'accord les candidats Birks et Bell. C'est bien le cas de dire : Qui n'entend qu'une cloche..."

Les victimes de l'onde

Il existe une fable où un imprudent qui criait "Au loup!" pour s'amuser et quand il n'y avait aucun danger, fut finalement dévoré parce que le jour où le loup parut personne ne le secourut.

Cette vérité vient d'avoir une tragique confirmation dans la noyade de six personnes près des îles de Boucherville.

Il y avait là des campeurs qui auraient pu porter secours. Mais ils ne l'ont pas fait, parce que, quelques jours avant, ils avaient été les victimes d'un mystificateur qui les avait appelés et s'était moqué d'eux : et ils croyaient au retour de la même blague.

On en voit maintenant la gravité.

N'était cette farce stupide et grossière, dont l'auteur doit aujourd'hui se repentir si amèrement, on aurait pu sans doute secourir les malheureux qui se sont noyés au même endroit.

Cette tragédie rappelle en même temps combien il est important d'être prudent. On dit qu'un des occupants s'est levé dans la chaloupe et l'a fait chavirer : il était déjà audacieux de traverser dans la nuit noire.

Quand donc aura-t-on enfin la sagesse de ne pas s'exposer ainsi !

Il y a maintenant des familles en deuil, qui pleurent et se désolent, et auxquelles nous ne pouvons qu'offrir nos plus vives sympathies dans cette véritable catastrophe.

L'hon. sénateur Belcourt

Aux félicitations que nous adressions hier aux Canadiens qui viennent d'être honorés par le gouvernement de la république française, il faut ajouter celles qui vont à l'honorable sénateur Belcourt qui a été également créé Officier de la Légion d'Honneur.

Parmi les propagateurs de la langue française en Ontario, parmi ses défenseurs, il s'en trouve peu qui aient apporté à cette tâche de survie autant de patriotisme convaincu et d'ardeur inlassable comme le sénateur Belcourt.

La décoration qui lui échoit est donc éminemment méritée et le gouvernement français donne ainsi son appréciation d'un si beau travail de diffusion de la langue française dans le pays.

Une occasion pour les constructeurs canadiens

La demande du commerce japonais pour de meilleures et plus grandes facilités pour la réception et la manutention du grain crée une ouverture pour toute firme d'ingénieurs canadiens ayant de l'expérience dans la construction d'élevateurs à grain.

Le Commissaire du Commerce du Canada annonce, dans le bulletin du département, qu'il sera heureux de correspondre avec toute firme qui sera intéressée dans la construction et l'agencement de tels élévateurs et les mettra en contact avec les firmes locales intéressées.

Il serait bon de donner dès le début des informations complètes sur ce à quoi la compagnie serait prête à s'engager dans la construction possible d'élevateurs au Japon. Il serait aussi avantageux d'envoyer des catalogues ou photographies montrant les élévateurs déjà construits.

Nouvelle tentative

On se souvient que des députés au parlement fédéral avaient souligné le fait en Chambre qu'un officier naval anglais à Vancouver s'était permis de dicter au Canada une politique de défense et avait recommandé la construction de navires de guerre.

Cette sortie intempestive, énergiquement signalée au parlement, avait été vite réprimée : et on mit alors sur le compte d'un interview "inoffensif" ce qui avait paru le commencement d'une campagne.

Ce qui se produisait à Vancouver reparait maintenant à Halifax.

Si l'on en croit les journaux d'hier, le capitaine Henry W. Parker, officier du H. M. S. "Repulse", a traité le même sujet, entreprenant de démontrer par des statistiques que le Canada ne fait pas sa part pour la défense de l'empire. Il aurait même ajouté que, si nous n'y mettons ordre, nous ne chanterons pas longtemps "O Canada" dans ce pays.

Et la "Gazette" résumant son discours écrit comme titre flamboyant : Canada is behind in naval defense says capt. Parker. — Visiting British Officer Intimates It Is Time for Dominion to Get Busy".

On ne saurait être plus cavalier.

Combien de fois faudra-t-il répéter aux armateurs et officiers anglais qui viennent au Canada que nous n'avons pas de leçon à recevoir d'eux ; que nous entendons rester maîtres de notre politique ; et que nous construisons des navires quand bon nous semblera.

Ce n'est pas à eux, c'est à nous de dire s'il est temps pour le Canada de se mettre à l'oeuvre, "time to get busy".

Leur intervention est aussi déplacée qu'inutile.

Nous n'aurons plus bientôt assez de plats, au Canada, pour recevoir tous les pieds distingués qui nous visitent.

Le sens de la récolte

Le profit des fermiers, producteurs de blé, n'est pas lié à la seule quantité qu'ils peuvent récolter : le prix varie selon cette quantité même. Et ce sont les consommateurs, de farine transformée en pain, qui paient selon les fluctuations de la saison.

LA PENSEE QUI GUERIT

M. le professeur Vacher écrit dans l'Action du moral sur le physique "La Revue de l'Université".

Le médecin trop longtemps fixé dans la contemplation du désordre physique, néglige l'âme de son malade. Paul Bourget a malicieusement écrit que le rêve du médecin avait toujours été de substituer une boîte de pilules à l'Évangile.

Cependant, le facteur moral prend une prépondérance chaque jour plus marquée dans la genèse comme dans les manifestations de toutes les maladies. Les exigences et les difficultés croissantes de la vie quotidienne, le flux et le reflux rapide des désordres humains ont donné une vulnérabilité plus grande au système nerveux, dont chaque réaction trouve comme un écho dans notre esprit. La pensée, en effet, peut devenir tour à tour le poison qui détruit ou le sérum qui guérit. La grande responsable est l'Imagination, créatrice de nos illusions de nos erreurs, de nos haines et nos amours irrationnels, de nos tristesses et nos dégoûts irrationnels, jusqu'à ce qu'elle soit réveillée d'une manière ou d'une autre. Or, voici le postulat démontré par les faits, qui est la clef de voûte de toute cette thérapeutique : toute idée acceptée par le cerveau tend à se réaliser, c'est ce que les psychologues ont appelé la loi de "l'idéo-dynamisme", qui peut se formuler ainsi : toute cellule cérébrale actionnée par une idée, actionne à son tour les fibres nerveuses qui doivent réaliser cette idée.

D'ailleurs, cette action du moral sur le physique, nous la constatons chaque fois que nous observons les effets d'une émotion joyeuse ou triste, phénomènes qui peuvent varier de la rougeur à la pâleur du visage, avec accélération ou ralentissement du pouls, jusqu'aux troubles graves déterminant la mort par inhibition des centres nerveux.

Des milliers de faits concourent à établir l'influence considérable d'une idée sur nos organes, qui ne connaît par exemple, ni les effets du vertige. "Le plus grand philosophe du monde, dit Pascal, passait sur une planche même plus large qu'il ne faut, ne saurait garder l'équilibre s'il y a au-dessus de lui un précipice car bien que sa raison le convainque de sa sûreté, son imagination précipitera et l'attirera vers le danger. La puissance de notre imagination est telle que l'idée de chute a suffi à déterminer la chute".

De même l'idée de guérison, déposée dans notre imagination, peut agir comme un véritable sérum moral susceptible de développer une excitation fonctionnelle, d'activer les énergies défailantes et d'entraîner la disparition de nombreux troubles.

Le travail qui s'accomplit là est un véritable travail de germination mentale. L'idée est jetée dans l'esprit comme le grain de blé dans le sillon, et son processus de développement semble au travail souterrain de la plante.

Cette guérison peut être déposée par nous, en nous-même, c'est l'auto-suggestion qui consiste à répéter machinalement, dans ces instants qui précèdent le sommeil, l'idée que nous désirons voir se réaliser.

Mais souvent, cette autosuggestion est impossible, car le malade, véritable "naufragé moral", a perdu toute confiance en lui, aussi est-il nécessaire d'avoir recours à la suggestion. En ce cas, l'idée est déposée dans l'esprit du malade par le praticien et le processus d'évolution dans l'inconscient est le même.

Cette thérapeutique par l'idée, d'ailleurs, est vieille comme le monde, source de tous les miracles accomplis dans les temples, est le merveilleux instrument d'amélioration ou de guérison.

EN BELGIQUE

Le mouvement flamand

Les journaux belges de langue française signalent qu'un évident désarroi règne dans les milieux flamands. On dénombre jusqu'à quinze partis différents qui entreraient en concurrence pour la direction du mouvement flamand.

"C'est, dit la "Gazette de Charleroi" (17 juillet) que les parlementaires flamands ne sont plus écoutés et leur parti se déserte d'eux, parce qu'ils n'ont plus de confiance. C'est là, la signification principale de multiples noyades qui affectent aujourd'hui le mouvement flamand. Pendant la guerre, et depuis l'armistice, les officiels ont fait à leurs troupes des promesses qu'ils n'ont pas ou pas voulu tenir. Ils ont séduit leur peuple par l'appât d'une prétendue égalité de droit et de fait qui exigeait au préalable une répartition et une adaptation devant lesquelles ils ont reculé au moment décisif. On les accuse, non d'insincérité, d'avoir sacrifié sans désintéressement à la politique, la cause — la cause sacrée ! — qu'ils avaient solennellement juré de défendre "jusqu'à la barricade". On les rend responsables de nombreux mécomptes que le parti a essuyés, et surtout d'avoir dénaturé le mouvement flamand en l'entraînant, à la remorque des nationalistes centralisateurs, dans les voies d'un bilinguisme administratif et universitaire qui ne pouvait que susciter l'indignation des Wallons qui s'en trouvent lésés dans leurs intérêts, et créer ainsi entre les deux peuples une source permanente d'inimitié, de malentendus et de conflits qui rend impossible toute solution de conciliation et de satisfaction réciproques".

L'auteur de l'article croit que le fédéralisme contenterait la grande masse des flamands ; mais il y a aussi nombre d'esprit qui se sont aigris dans la lutte malencontreuse prolongée et qui rêvent d'une émancipation radicale et décisive.

Vieux mais en bon sens. — M. F. R. Hodges de Hershaw, W. W. écrit : "J'ai soixante-seize ans et je porte très bien. Je peux travailler toute la journée. Avant que je ne sois malade d'une canne pour pouvoir marcher". Il n'y a pas de meilleur tonique que cette simple préparation végétale pour les personnes d'un âge avancé. Elle est vendue directement aux pharmacies. Écrire au Dr. Peter Fahnestock & Sons, Chicago, Ill. Livre exempt de douane au Canada. 21-1-2.

PAGE FEMININE

POEMES

VITRAIL

Sur un rond de veours au ton rouge de sang,
Svelte, comme un grand lis poussé dans la bataille.
Sous un vêtement blanc qui dessine sa taille
Une femme se dresse, au front éblouissant.

A ses pieds, extatique et le cou frémissant.
Le poil doux et soyeux d'un blanc fleur émaille,
Un lévrier d'Espagne, au profil de médaille,
La fixe de son oeil humide et caressant.

Dans l'angle, dominant une fauve campagne,
S'ajoutent les festons d'un clocher de Bretagne
Qui s'élève au zénith ou plane un séraphin.

Et c'est là quelque haute et noble souveraine,
Car, sur un écusson gravé en traits d'or fin,
On peut lire ces mots : "Anne, duchesse et reine."

GERMAIN TREZEL

LES TOURTERELLES

La voix des rossignols aux pleurs des flots se mêle
Et l'hymne du bonheur chante un douteux espoir.
Le chant d'un jour s'accorde à la plainte éternelle,
Et le matin naissant est triste comme un soir.

S'en allant vers le nord, les blondes tourterelles
Glissent, où les attire un printemps amoureux;
Les oiseaux du désir volent à tire d'ailes,
Et des amours ailés se perdent dans les cieux.

Parfois un coup brutal frappe la voyageuse,
Son gracieux essor baisse, désemparé,
Dans un grand battement des ailes douloureuses;

Et c'est un peu d'espoir qui du ciel est tombé,
Un frère et doux espoir de l'aurore songeuse,
Et l'oiseau de l'amour est mort sans être aimé!

JEAN VERTHEUIL

CHRONIQUE FEMININE

A l'ombre des Platanes

(Pour le "Canada")

Sur les plages ensoleillées, dans les vallées ombreuses ou sur les terrasses odorantes, en est-il beaucoup qui prennent soin de faire retraite en eux-mêmes et, méditant sur le sens de la vie, de comparer l'existence qu'ils mènent à celle pour laquelle ils sont venus au monde. A l'ombre des platanes, arbres de sagesse, dont l'écorce d'argent étincelle dans la lumière du jour, il convient cependant de retrouver le seuil du domaine secret que chacun de nous porte au fond de soi, d'y pénétrer et de se pencher, l'ayant retrouvée, sur l'eau vive où le visage se reflète avec tous ses plis, toutes ses rides, toutes ses lassitudes, toutes ses amertumes.

Pourtant comme si on avait oublié qu'il n'y avait jamais existé cette source profonde, ou comme si l'on craignait de ne pas s'y reconnaître, on ne retourne plus vers son miroir. On se refuse même à y songer; et les heures de repos que l'on pourrait goûter, on les laisse plutôt s'abîmer dans l'ennui, si l'on ne parvient pas à les épuiser dans des divertissements ardents, mais monotones.

On ne sait plus guère aujourd'hui ce que c'est que la vie intérieure, ce que c'est que le loisir, ce que c'est que le silence. Depuis la guerre il y a eu une frénésie de vie singulière. Forces physiques et forces intellectuelles, on les a dépensées sans compter dans tous les ordres de l'activité humaine.

Sans doute les besoins d'argent, le désir du luxe, le goût de la domination poussaient le plus grand nombre à agir, mais beaucoup aussi ne souhaitaient que jouir du risque de l'aventure qu'ils couraient. Porteurs d'ailes dont ils n'avaient pas calculé la force, ils s'élançaient en plein ciel, avec ce sentiment, qui leur faisait battre le cœur d'une heureuse émotion, qu'ils pouvaient soudain se briser sur le sol. Et, à vrai dire, nombreux furent ceux dont la chute fut rapide.

On voyait en grand; et les espoirs n'avaient plus de limites. Du moment que l'on avait échappé à la mort, tout était permis désormais. Qui ne se souvient de toutes ces entreprises qui se montèrent dès 1919, qui prospérèrent pendant un an ou deux, puis brusquement s'écroulèrent. C'était le temps où l'on chantait l'hymne à la production. Et aujourd'hui, si les vendanges s'annoncent mauvaises, les vigneronnes s'en réjouissent, qui vendront leur vin plus cher.

Frénésie dans le travail, frénésie dans le plaisir. Partout la même frénésie régnait, elle régnait encore. Les forces humaines ont dépassé leurs limites; et les puits ne sont pas inépuisables. Il y a une tension de l'esprit qui, si elle persiste, finit par le briser, et le corps avec lui. Mais les hommes sont de si mauvaise foi qu'ils accusent alors la faiblesse humaine, l'infirmité physique, et la brièveté de la vie.

Phénomène qui ne s'explique que par l'abus du long travail, et que je pense que, dans l'horizon de l'humanité, il y a des centaines d'années, c'est-à-dire que le rhumatisme est au pays en vain de convaincre ses com-

patriotes d'absurdité et de contradiction. La vie est courte, disait-il, ou du moins nous paraît telle, mais c'est que nous la gaspillons sans cesse; et si l'heure de la mort nous surprend en sa brutalité soudaine, alors que nous n'avons rien achevé, c'est que nous avons omis de nous y préparer, dispersant, en tous sens l'activité qui nous avait été dévolue le jour de notre naissance. La partie de la vie que nous vivons est courte, a dit un poète, mais c'est que nous ne vivons pas notre vie. Il semble que nous la préparions sans cesse; mais nous ne parvenons jamais jusqu'à elle, comme si nous ne trouvions jamais assez parfaits les chemins qui peuvent y conduire. Nous y ajoutons sans cesse de nouvelles pierres; nous y plantons sans cesse de nouveaux arbres; nous y installons toujours de nouveaux bancs. Et lorsque le sol est solidement construit, quand le feuillage des arbres est abondant, lorsque le dernier banc est fixé devant l'horizon merveilleux, nous n'avons plus le loisir de venir nous asseoir, admirer, méditer: d'un coup nous nous écroulons et nous disparaissions. Tout le travail fait demeure inutile derrière nous, tout prêt pour la destruction à laquelle le temps va s'employer...

S. C.

Causerie Médicale

L'artériosclérose

(Pour le "Canada")

L'artériosclérose n'est pas un mal de sénilité confirmée, — c'est un mal d'inséquence, tout au plus; en effet, c'est au moment de doubler le cap de la cinquantaine qu'elle se manifeste le plus volontiers, choisissant comme victime ordinaire l'arthritique, dont les vaisseaux ont tendance à vieillir prématurément et dont l'irrigation sanguine commence à devenir déficiente. Je ne fais que rappeler ici les principaux symptômes observés: oppression plus ou moins marquée, dyspnée d'effort, tôte habituellement lourde, points de côtes, crampes, fourmillements dans les membres; parfois, légère angoisse précardiale, avec retentissement claquoyant de deuxième bruit à droite; agitation nocturne avec pollakiurie, somnolence diurne, pouls dur et serré, états congestifs variés et faciles, épistaxis; impossibilité, sans fatigue, d'exercer une attention soutenue et de mener à bien un travail d'une certaine haleine; baisse de la mémoire et de l'intellect, vertiges, bourdonnements d'oreille, étincelles devant les yeux... Beaucoup d'auteurs notent, également, une remarquable intolérance vis-à-vis de l'alcool.

Lemoine (de Lille), insistant sur l'abondance de la cholestérine rencontrée dans les artères scléreuses, pense que ce dépôt lipidique est l'anneau de la sédimentation, celle-ci s'effectuant par un appel des composés calciques, normalement maintenus en dissolution dans le sang. Il est certain que l'usure vasculaire ne saurait guère s'expliquer autrement que par l'action continue, sur les tuniques, d'un sang adhérent. Mais l'acide urique doit contribuer à cette usure pour la plus large part et, pensant que l'abus du long travail, et que je pense que, dans l'horizon de l'humanité, il y a des centaines d'années, c'est-à-dire que le rhumatisme est au pays en vain de convaincre ses com-

Nous avons vu un anatomiste anglais, après dissection d'un grand nombre de momies égyptiennes archimillénaires, démontrer que l'artériosclérose était au moins aussi répandue dans les temps passés que de nos jours. Ce qui est moderne, c'est seulement l'étude du mal. D'autre part, les autopsies de centaines de musulmans totalement abstinentes de viande et d'alcool, nous prouvent que les théories invoquées banalement pour expliquer l'artériosclérose, sont loin d'être absolues. Rappelons, du reste, que, chez certains herbivores exclusifs, comme le lapin, cette maladie est fort commune.

Le système nerveux joue, à mon sens, un rôle capital dans l'évolution de l'artériosclérose; cette opinion, chère à feu Lancereaux, au point de vue anatomo-pathologique s'entend, semblerait vraisemblable pour tout observateur impartial. Il est évident que les excès de l'âge mûr, les préoccupations constantes du chef de famille, le surmenage latent, les fatigues émotionnelles de la colère, du jeu, de la politique, les chagrins d'affections, les soucis d'argent et d'ambition, les secousses de situation, inhérentes à nos sociétés contemporaines, excitent d'une manière permanente, la sensibilité cardio-vasculaire, font osciller la pression et rythme vasculaires, déterminant, peu à peu, les localisations scléreuses, surtout quand le terrain est préparé par l'arthritisme; et qui n'est pas arthritique? C'est même souvent pour ces raisons d'étiologie que l'on tend à confondre, parfois, l'artériosclérose avec la neurasthénie de la cinquantaine ou avec cette déchéance neuro-circulatoire mise sur le bon dos du "retour d'âge", même dans le sexe fort. Méfions-nous, comme de la peste, de ces diagnostics optimistes d'emblée et ajournons notre opinion après examens ultérieurs! C'est beaucoup plus sage, et c'est d'autant plus rationnel que l'artériosclérose est fréquemment précédée d'une phase, à tort dénommée, d'hypertension précléreuse, lors qu'il s'agit plutôt d'une période d'uricémie.

Docteur E.

LA MODE

Modes enfantines

Il convient de penser à tous les chers bambins, à toutes les mignonnes fillettes, déjà frêches par la coquetterie, dont la grâce illumine nos foyers. Car il ne faut pas se le dissimuler, il n'y a pas de petites filles, seulement des petites bonnes femmes, et il faut les élever en conséquence de leur rôle futur. Il est donc nécessaire de penser à elles, malgré leur petite taille, lorsqu'il est question d'élégance, et la version d'un enfant habillée avec une simplicité raffinée est tout aussi séduisante et presque aussi importante que lorsqu'il s'agit d'une grande personne. Il me semble même que pour la maman, il est plus agréable de promener au Bois ou ailleurs des enfants gentiment mûrs qui provoquent chez les passants des sourires admiratifs et des louanges flatteuses. Jamais le monde de la couture ne s'est tant occupé de "la petite classe", ce qui facilite beaucoup notre tâche.

Chiffonner des robes enfantines, c'est un peu jouer à la poupée. Aujourd'hui, il n'y a plus de différences essentielles, sauf pour les dimensions, entre les toilettes des femmes et celles de futures jeunes filles; on y trouve la même recherche, le même luxe dans les étoffes et les détails, le même souci dans la ligne et dans l'assemblage des couleurs. Presque toutes pareilles sont les toilettes des âges si divers pourtant. Il ne faudrait rien exagérer toutefois, ne pas trop multiplier les garnitures, éviter l'enlèvement des broderies, des galons, des perles, etc... On risquerait de détruire chez les enfants leur charme le plus délicieux. Se bien garder surtout d'enlever leurs épaules par des jupes trop étroites, des tissus trop fragiles. Quel supplice pour les petits d'entendre sans cesse répéter: "Prends garde à ta robe, ne te traine pas sur l'herbe". L'enfant doit rester simple avant tout, pour rester lui-même, c'est-à-dire un petit être vif, spontané, insouciant et heureux, apte à tous les jeux surtout à ceux où l'on bouge le plus.

En ce moment les pelouses des jardins publics nous présentent cette aimable petite troupe lachée en plein air, se livrant à mille bonnes parties. L'été est spécialement la saison des plus jeunes, le temps où ils s'en donnent à cœur joie. Tout l'espace bondonne de d'oreille, étincelles devant les yeux... Beaucoup d'auteurs notent, également, une remarquable intolérance vis-à-vis de l'alcool.

couvrant hautement les genoux qui portent si souvent la trace des jeux qui les meurtrissent. Plus de chapeaux, même à la ville, sauf pour les "visites" sérieuses et dans la respectable famille où l'on s'efforcerait de voir arriver les fillettes tête nue, cheveux courts, ornés d'un gros nœud, ce nœud toujours assorti à la robe bien entendu. En toile aussi se font les petites robes de tennis, car les enfants font aussi du tennis, comme leurs aînés — ou font semblant de jouer au tennis. D'autres petites robes, plus habillées, destinées aux réunions enfantines, se font en organdi, en crêpe, et se recouvrent pour les heures fraîches d'un petit manteau en duvetine jade et garnie de pétales découpés dans le même tissu. L'organdi triomphe à cause de son allure très jeune, de son petit air candide qui va si bien à l'ingénuité enfantine. Il n'a jamais l'air "apprêté", si finement travaillé qu'il soit et se prête avec une agréable facilité aux fréquents lavages sans rien perdre de ses qualités premières, fraîcheur, lustre et bonne tenue.

MICHELLE.

LES CONSEILS de la Ménagère

Gelée de groseille. — Beaucoup de ménagères manquent leur gelée de groseille, parce qu'il leur répugne d'y mettre la quantité de sucre sans laquelle elle ne peut réussir. C'est une économie fort mal entendue; c'est en fait de confitures surtout que le mûrier est pire que le mauvais. Je m'abstiendrai donc de donner les recettes prétendues économiques pour faire de mauvaises confitures; si l'on manque des ressources indispensables pour les faire bonnes, il n'y a rien de plus simple que de s'en passer.

Pesez exactement douze livres de groseilles égrappées, pas trop mûres (environ trois quarts de rouges et un quart de blanches), 1 lb de framboises épluchées, et 14 livres de sucre blanc. Ecrasez le sucre pour le réduire en poussière, ou plus simplement prenez du sucre en poudre. Mettez dans une ou plusieurs terrines les groseilles, lit par lit, fortement saupoudrées de sucre; tenez en réserve les framboises, également saupoudrées de sucre. Les fruits doivent macérer avec le sucre pendant cinq à six heures. Mettez le mélange de sucre et de fruits sur le feu; remuez-le avec une grande spatule de bois; conduisez le feu très doucement afin que la gelée s'échauffe peu à peu. Quand la masse est en pleine ébullition, laissez tomber quelques gouttes de gelée dans une cuiller à potage plongée dans un vase rempli d'eau fraîche; la gelée de groseilles est assez cuite si, par le refroidissement subit, elle se prend dans la cuiller. Jetez alors dans la bassine les framboises sucrées; faites-les prendre quelques bouillons, afin qu'elles aromatisent la confiture, et versez le tout sur un tamis de crin un peu clair sans presser le marc. Quand il ne passe plus rien à travers le tamis, versez la gelée de groseilles dans les pots et laissez-la refroidir. Passez le marc encore chaud, sans être bouillant, et mettez à part cette seconde portion, toujours peu abondante, de gelée de groseille; elle est moins transparente que la première, et un peu moins délicate, parce que, par l'effet de la pression qu'on lui a fait subir dans un linge tendu, elle a entraîné une petite portion de la matière acide qui adhère aux pépins de groseille. On réserve ces confitures obtenues par expression pour les omelettes aux confitures, les tartes et divers entremets. Les premières confitures passées sans expression sont seules admissibles au dessert, où elles figurent très bien dans des pots de verre qui permettent d'en apprécier le coloris et la transparence.

CUISINE ESPAGNOLE

Riz au poulet. — La veille du jour où vous devez exécuter votre plat, tuez deux jeunes poulets, plumez et flambez, mais en ne les vidant et lavant qu'au moment de vous en servir. Coupez alors vos poulets en plusieurs morceaux, lavez rapidement et mettez dans une casserole fourée de saindoux, en ajoutant les abats. Faites revenir, sans arriver à la cuisson complète. Retirez le poulet et mettez dans la casserole, oignons hachés, tomates épluchées et coupées; ajoutez du jambon et du gras de porc, taillés en dés, et complétez par un hachis. Passez le tout au feu vif. D'autre part, vous laverez vite un livre de riz dans une passoire et le jetez dans la casserole pour faire roussir légèrement. Ajoutez le poulet; remuez le tout ensemble, mouillez d'eau bouillante et faites cuire à gros bouillons. Salez, poivrez, avec pointe de cannelle; le riz doit être peu cuit et on le laisse reposer cinq minutes, couvert, avant de le présenter à table. Le plat se garnit à volonté de lanières de piment rouge préalablement amolli à la chaleur du fourneau, de rondelles de saucisson cuit et de crevettes qui ne font que l'améliorer.

Un souvenir réconfortant, c'est quelque chose de très doux qui descend au fond de notre âme, se blottit dans un repli et y reste inaccessible aux choses et au temps.

PENSEES SAUVAGES

Quand le bonheur vient vers nous, il ne porte pas toujours le vêtement sous lequel nous pensions le rencontrer.

Une âme qui n'a pas le tempérament du corps qu'elle habite est une âme en exil.

Tel un papier froissé par une main nerveuse, un cœur blessé se replie en offrant des angles multiples.

Toute chose refoulée est une force accumulée.

Le plus souvent notre bonheur présente nous le taillonnage dans du malheur ancien.

Augusta AMIEL-LAPEYRE.

SOLITUDE

Avec pour chien le Silence
Et pour ton le Mépris
Et tu auras la route immense
Seul et fier, sous le ciel gris.

Plus de pleurs sur mon visage!
Dans ma voix plus de sanglots!
Si dur soit-il, le voyage
Ne courbera pas mon dos.

J'aurai la Haine et la Joie
Comme clous à mes souliers
Afin que ma course broie
Tous les orgueils des sentiers.

Je foudrai les prières
Et les serments que je fis
Et vous garderez, ornées,
Mes tendresses de jadis.

Je mettrai dans ma besace
Les baisers que je reçus
Pour crier au vent qui passe:
"Chassez-les! Je n'en veux plus!"

Puis, prenant comme une pierre
Ce cœur plein d'un lourd regret,
Au plus noir de la rivière
Livre, je le lancerai!

Et si de mes yeux la joie
S'enfuit pour me reprouver,
Je veux qu'un oiseau de proie
Descende me les crever!

Alors, libre et sans souffrance,
J'irai — vers quel Paradis?
Avec pour chien le Silence
Et pour bâton le Mépris.

JEAN DARS.

LE RAJEUNISSEMENT DES FEMMES

Aux "Journées médicales" de Toulouse, le professeur Gley vient de faire une remarquable conférence sur "Le problème de la sénescence et la doctrine des sécrétions internes". Résumons-en au moins, les conclusions.

La physiologie offre aux hommes des possibilités de "rajeunissement". Ne pourra-t-elle venir en aide à "ces femmes si émouvantes dans leur infinie tristesse de voir se faner la beauté de leur visage et qui ont moins la peur de la mort que celle de la déchéance"? Ne pourra-t-on leur faire courir la chance "d'attendre" pour un temps et de ralentir les flétrissures que la vieillesse dépose inexorablement sur les traits et sur toute la personne de la plupart d'entre elles?

A la transplantation d'organes on doit, chez la femme, préférer les extraits frais de glandes à sécrétion interne et leur demander seulement d'enrayer ou de ralentir la marche vers la sénescence.

Mais, pas plus que la femme que chez l'homme, il n'en résultera une prolongation de l'existence.

L'âge insensiblement nous conduit à la mort.

Cet inéluctable destin, il faut le considérer avec la résignation, la sérénité qu'il convient d'avoir vis-à-vis des lois de la nature.

HUMOUR POLONAIS

On aime à conter, en Pologne, aux étrangers, cet apologue:

Jadis, un roi proposa aux savants de nationalités différentes, qu'il avait réunis à sa cour, le projet suivant de dissertation: L'éléphant. L'Allemand rédigea laborieusement plusieurs gros volumes sur: "Les antécédents préhistoriques de l'éléphant".

Le Français écrivit une plaquette intitulée: "L'éléphant et ses amours".

Le titre du mémoire de l'Anglais fut: "Le commerce de l'ivoire".

Et le Polonais publia une étude sur "L'éléphant et la question polonaise".

LA FEMME ARGENTINE

Une étude sur l'Eve des pampas

M. Charles Legoffic étudie dans la "Revue Universelle", la femme argentine telle qu'il lui a été permis de l'admirer à Buenos-Aires.

Cultivée, ayant la passion de la famille, elle a un grand souci des principes religieux.

Que cette nouvelle Eve des pampas étonnerait le bon Marmier — et même peut-être la Carmen de Mme Moreno! Ce n'est plus la "mamita" que le sang-gène de ses enfants, leur esprit d'indépendance et sa propre mollesse, développée encore par l'excès de nourriture et le manque d'exercice, condamnaient à une sorte de réclusion dorée: elle est sortie de chez elle, elle a pris position dans la vie sociale, elle a prétendu y faire entendre sa voix, y faire même au besoin prédominer ses idées, et elle y est parvenue. Toutes les grandes institutions philanthropiques de la-bas, hôpitaux, patronages, cantines maternelles, soupes populaires, garderies d'enfants, elle les revendique pour son domaine. La République Argentine est le seul pays à ma connaissance qui offre l'exemple de "conseils de femmes" attachés aux établissements publics ou privés d'instruction et d'assistance. Et je suis persuadé que c'est à ces conseils de femmes, indépendants de l'administration proprement dite, que ces établissements doivent leur extraordinaire prospérité. C'est une émulation entre ces dames pour donner à l'oeuvre qu'elles patronnent le pas sur l'oeuvre rivale. Elles ne lui consacrent pas seulement une grande partie de leur temps, elles lui vouent au besoin une partie de leur fortune. Et cette émulation dans le bien sait devenir, quand il le faut, une entente étroite, un coude-à-coude des plus serrés pour la défense des grands intérêts religieux ou sociaux menacés par les fantaisies anticléricales de MM. les libres penseurs de la Chambre ou du Sénat. Un projet de loi liberticide de ce genre est-il dénoncé par la presse? On assiste alors à un singulier spectacle, et toutes ces dames, naguère divisées, ou tout au moins rivales, se rapprochent et font face à l'ennemi. Oh! elles ne procèdent pas à la façon des suffragettes anglaises: elles ne se livrent pas à des manifestations intempestives dans la rue, ne cassent pas les vitres, ne bousculent pas la police; mais, pour se montrer plus discrète, leur subreptice et incessante propagande à domicile chez les députés, les sénateurs, les ministres, au besoin près du président de la République lui-même, n'en donne pas moins d'appréciables résultats. Ces souris entrent partout, mais pour les chasser, c'est autre chose, et il faut d'abord leur céder. Je vous en citerai un exemple significatif. Pendant notre séjour à la-bas et depuis pas mal de temps déjà, on parlait d'un projet de loi tendant à introduire dans la législation argentine le divorce par consentement mutuel, projet qui semblait avoir pour lui, dans les Chambres, une majorité assez compacte. Que faire en l'occurrence? Si le projet était voté c'était fini de la famille argentine. Ces dames le firent entendre au président Irigoyen: elles l'assiégèrent littéralement, ne lui donnèrent pas un moment de cesse et, le jour même de son départ de Buenos-Aires, on m'apprenait la bonne nouvelle: le président était intervenu. Usant de son pouvoir discrétionnaire, il avait mis son "veto" à la discussion de la loi. Et le syllogisme dont il se servit à cette occasion me parut en vérité une merveille de logique et de bon sens: "Gardien de la Constitution, disait-il en substance, je dois veiller à ce qu'il ne lui soit porté aucune atteinte. Or, la Constitution repose sur l'ordre social; l'ordre social lui-même repose sur la famille. Toucher à la famille, c'est donc toucher à la Constitution. Fort de quoi, je décide que le projet de loi ne viendra pas en discussion".

La victoire enfante la victoire et, assurément, cette victoire-ci aura des filles. Puissent-elles être aussi belles que leur mère! Il est bien certain, par exemple, comme je le disais tout à l'heure, que le jour où les femmes argentines voudraient entreprendre une sérieuse campagne contre le jeu, elles éprouveraient sans doute une assez vive résistance et finiraient cependant par l'emporter.

publique Argentine est le seul pays à ma connaissance qui offre l'exemple de "conseils de femmes" attachés aux établissements publics ou privés d'instruction et d'assistance. Et je suis persuadé que c'est à ces conseils de femmes, indépendants de l'administration proprement dite, que ces établissements doivent leur extraordinaire prospérité. C'est une émulation entre ces dames pour donner à l'oeuvre qu'elles patronnent le pas sur l'oeuvre rivale. Elles ne lui consacrent pas seulement une grande partie de leur temps, elles lui vouent au besoin une partie de leur fortune. Et cette émulation dans le bien sait devenir, quand il le faut, une entente étroite, un coude-à-coude des plus serrés pour la défense des grands intérêts religieux ou sociaux menacés par les fantaisies anticléricales de MM. les libres penseurs de la Chambre ou du Sénat. Un projet de loi liberticide de ce genre est-il dénoncé par la presse? On assiste alors à un singulier spectacle, et toutes ces dames, naguère divisées, ou tout au moins rivales, se rapprochent et font face à l'ennemi. Oh! elles ne procèdent pas à la façon des suffragettes anglaises: elles ne se livrent pas à des manifestations intempestives dans la rue, ne cassent pas les vitres, ne bousculent pas la police; mais, pour se montrer plus discrète, leur subreptice et incessante propagande à domicile chez les députés, les sénateurs, les ministres, au besoin près du président de la République lui-même, n'en donne pas moins d'appréciables résultats. Ces souris entrent partout, mais pour les chasser, c'est autre chose, et il faut d'abord leur céder. Je vous en citerai un exemple significatif. Pendant notre séjour à la-bas et depuis pas mal de temps déjà, on parlait d'un projet de loi tendant à introduire dans la législation argentine le divorce par consentement mutuel, projet qui semblait avoir pour lui, dans les Chambres, une majorité assez compacte. Que faire en l'occurrence? Si le projet était voté c'était fini de la famille argentine. Ces dames le firent entendre au président Irigoyen: elles l'assiégèrent littéralement, ne lui donnèrent pas un moment de cesse et, le jour même de son départ de Buenos-Aires, on m'apprenait la bonne nouvelle: le président était intervenu. Usant de son pouvoir discrétionnaire, il avait mis son "veto" à la discussion de la loi. Et le syllogisme dont il se servit à cette occasion me parut en vérité une merveille de logique et de bon sens: "Gardien de la Constitution, disait-il en substance, je dois veiller à ce qu'il ne lui soit porté aucune atteinte. Or, la Constitution repose sur l'ordre social; l'ordre social lui-même repose sur la famille. Toucher à la famille, c'est donc toucher à la Constitution. Fort de quoi, je décide que le projet de loi ne viendra pas en discussion".

La victoire enfante la victoire et, assurément, cette victoire-ci aura des filles. Puissent-elles être aussi belles que leur mère! Il est bien certain, par exemple, comme je le disais tout à l'heure, que le jour où les femmes argentines voudraient entreprendre une sérieuse campagne contre le jeu, elles éprouveraient sans doute une assez vive résistance et finiraient cependant par l'emporter.

Mais, pas plus que la femme que chez l'homme, il n'en résultera une prolongation de l'existence.

L'âge insensiblement nous conduit à la mort.

Cet inéluctable destin, il faut le considérer avec la résignation, la sérénité qu'il convient d'avoir vis-à-vis des lois de la nature.

On aime à conter, en Pologne, aux étrangers, cet apologue:

Jadis, un roi proposa aux savants de nationalités différentes, qu'il avait réunis à sa cour, le projet suivant de dissertation: L'éléphant. L'Allemand rédigea laborieusement plusieurs gros volumes sur: "Les antécédents préhistoriques de l'éléphant".

Le Français écrivit une plaquette intitulée: "L'éléphant et ses amours".

Le titre du mémoire de l'Anglais fut: "Le commerce de l'ivoire".

Et le Polonais publia une étude sur "L'éléphant et la question polonaise".

A PROPOS DE LA MODE NOUVELLE

LES CHEVEUX REPOUSSENT VITE

(Dans la rue)

Le Moraliste, (abandonnant une dame, chapeau bas). — Madame?... Mademoiselle?...

La Dame, (de toute sa hauteur). — Que vous importe?... Je n'ai point l'honneur de répondre aux gens que je ne connais pas, et je m'étonne qu'ils se permettent de m'adresser la parole...

Le Moraliste. — Oh! madame... ou mademoiselle, calmez votre émoi... Je n'ai aucune des méchantes intentions que vous pouvez supposer... Je suis un moraliste...

La Dame. — Oui, on dit ça, d'abord... Et puis...

Le Moraliste. — Je suis un moraliste sincère et sans réserve, veuillez le croire... Et, si je me suis permis de vous interpeller, c'est à seule fin de vous adresser mes compliments...

La Dame. — Vous voyez bien, monsieur, que j'ai eu tort de vous laisser parler puisque des compliments vous m'avez adressés...

Le Moraliste. — Ce sont des compliments qu'un homme bien élevé peut faire à une femme soucieuse de bonne tenue, et que celle-ci peut entendre et, je dirai même, écouter... Ces compliments, aussi justifiés que décents, s'adressent d'ailleurs, madame... ou mademoiselle, beaucoup moins à vous-même qu'à votre chignon...

La Dame, (soudain intéressée). — Vous dites?

Le Moraliste. — Je dis que c'est une grande joie et un grand confort pour le moraliste de constater, alors que tant de femmes n'hésitent point, pour sacrifier à la mode, à sacrifier leur chevelure, qu'il y en a encore quelques-unes, dont vous êtes, qui ne se sont pas fait couper les cheveux et qui portent un chignon...

tre signalée à l'admiration des hommes... En vérité, madame... ou mademoiselle...

La Dame, (radoucie). Madame... Le Moraliste. — En vérité, madame, je rends hommage à la sûreté de votre goût, et plus encore à celle de votre courage... Car il faut avoir du courage, quand on est jeune et jolie comme vous... Oh! pardon...

La Dame. — Oh! ça ne fait rien... Continuez...

Le Moraliste. — Il faut avoir du courage pour rompre en visière avec la mode et se mêler de donner publiquement une leçon aux autres femmes...

La Dame, (se rengorgeant). — Oh! vous savez, c'est que je n'ai pas peur, moi!

Le Moraliste, (se baissant). — Vous perdez une épingle... (Il ramasse une épingle à cheveux en équilibre et la lui tend).

La Dame. — Oh! merci, monsieur! (Elle prend vivement l'épingle et la plante dans son chignon).

Le Moraliste. — Elle s'en va... Elle retombe... Allons, bon!... Une autre épingle qui tombe!... Et une autre qui s'échappe!...

La Dame. — Ah! mon Dieu! (Elle porte précipitamment les deux mains à son chignon).

Le Moraliste, (qui a ramassé les trois épingles). — Quoi donc?...

La Dame, (affolée et tenant toujours son chignon à deux mains). — Ne regardez pas!... Ne regardez pas!...

VICTOIRE ASSURÉE A M. HERRIOT A LA CHAMBRE, JEUDI

Mais l'assaut de M. Poincaré
au Sénat sera formidable.
— Accueil chaleureux

DEBAT DE DEUX SEMAINES

Félicitations au président du
conseil. — Ajournement
à octobre

(Cable de la Presse Associée)
Paris, 18. — M. Herriot se pré-
sentera devant ses collègues demain
et à la Chambre des députés, jeudi, fort
d'une expression indubitable de la
réjouissance populaire au sujet du ré-
gime effectif de la conférence de
Londres et de ce que le peuple fran-
çais considère comme le retour de la
politique étrangère de la France sur
un réel pied de paix.

Depuis que M. Clemenceau aban-
donna le pouvoir, jamais président de
conseil ne fut accueilli avec autant
d'enthousiasme au retour d'une con-
férence internationale.

M. Herriot devra subir à la Cham-
bre un débat qui peut durer deux
et même trois semaines, car déjà huit
interpellations furent au feuillet.
De plus, huit orateurs éminents sont
sur la liste et M. Herriot ne veut pas
imposer de limite au débat.

Après la Chambre, le Sénat. Là,
l'ex-président du conseil, M. Poincaré,
prendra la parole. Son discours
qui sera probablement formidable ne
fera vraisemblablement pas tourner
le Sénat contre la Chambre, où un
vote de confiance ne fait de doute pour
personne même parmi ceux qui pour-
raient s'attendre à remplacer M. Her-
riot.

Lorsque cette question sera réglée,
le gouvernement ajournera probable-
ment le parlement à octobre et ré-
mettra à plus tard la question des
réformes intérieures, la ratification du
traité de Lausanne et l'accord avec les
Etats-Unis au sujet du rembourse-
ment des frais de l'occupation par les
troupes américaines.

Actuellement, les conseils généraux
de trois départements du centre de la
France se réjouissent du retour de
M. Herriot. Ils ont adopté des réso-
lutions le félicitant de son attitude à
Londres.

RECU EN CONQUERANT

Paris, 18. — M. Edouard Herriot
est arrivé de Londres aujourd'hui, en
conquérant. A la gare St-Lazare, il
fut accueilli par une foule de plusieurs
milliers de personnes, comme jamais
président de conseil ne le fut depuis
les années. Le train qui ramenait le
chef du gouvernement d'un long et
ardu labeur à la conférence interna-
tionale entra à la gare à 6.10 heures
de l'après-midi. Il fallut à M. Her-
riot quinze minutes pour pouvoir se
frayer un chemin jusqu'à l'automobi-
le qui l'attendait.

La voiture dut pratiquer toutes
sortes de manœuvres pour traverser les
rues remplies d'administrateurs enthou-
siastes du président du conseil. Quatre
agents de police débout sur chaque
marche-pied furent obligés de repous-
ser ceux qui voulaient sauter dans
l'auto.

LE CADAVRE D'UNE FEMME TROUVE A SOREL

On se demande si ce n'est
pas là une des victimes de
dimanche matin

On a repêché à Sorel, hier soir, le
cadavre d'une femme que l'on croit
être une des victimes de l'accident de
dimanche matin, en face de Montréal-
Est. Les quelques marques d'identifi-
cation que porte la victime ne corres-
pondent cependant pas aux descrip-
tions données jusqu'à date, du moins
en ce qui concerne les initiales des
victimes.

Le cadavre est celui d'une femme,
pesant environ 140 livres; les yeux
étaient bruns ainsi que les cheveux
qui sont coupés. Les dents portent
deux caps en or et deux couronnes.

Dans le petit doigt de la main gau-
che, il y a une bague dans laquelle
sont inscrites les mots M.-Jeanne. L'an-
nulaire, porte une bague avec un ca-
mé.

Le cadavre est revêtu d'une robe de
coton dont le haut est "drap"; d'une
jupe brune, quadrillée aussi.

La noyée portait un jupon de soie
et des souliers noirs en cuir verni,
ayant une courroie sur le dessus.

Le cadavre fut trouvé à environ
huit milles plus haut que Sorel, quel-
ques minutes après onze heures hier
soir et le coroner fut notifié.

Après la découverte du cadavre le
Dr Aimé Châtier, coroner du distric-
te de Richelieu, s'est mis en com-
munication avec Montréal afin de pou-
voir faire identifier, si possible, la
victime avant ce soir.

TORRENT DE BOUE MYSTERIEUX

Il sort de la gorge de Mud
Creek, en Californie. — At-
tribué à un glacier

(Dépêche de la Presse Associée)
Sacramento, Californie, 18. — Une
véritable rivière de boue, de roches
et de cendres large de quelques cen-
taines de verges à un demi mille et
profond en certains endroits de 15 à
20 pieds, s'écoule de la gorge de
Mud Creek, à huit milles en haut de
McCloud, comté de Siskiyou, sur la
pente du mont Shasta, et se jette dans
la rivière McCloud, mène une dé-
pêche au "Sacramento Bee".

Certaines roches présentent plusieurs
tonnes. Elles sont emportées vers la
rivière par cette épaisse masse de
boue que l'on n'a jamais vue dans
le district de McCloud et dont l'ori-
gine est un mystère.

Les anciens attribuent le phéno-
mène à un glacier situé près d'un vol-
can éteint, glacier qui a été décou-
vert par le soleil faute de neige.

NOUVEAUX MARIÉS DE DE 75 ET 66 ANS

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Québec, 18. — Un mariage tout
à fait extraordinaire a été célé-
bré aujourd'hui en l'église de Lor-
retteville par le prêtre mission-
naire. Les contractants étaient
Samuel Picard, un Indien âgé de
75 ans, et Marie-Anne Verret,
âgée de 66 ans, veuve de feu Jo-
seph Renaud.

Après la cérémonie eurent lieu
fêtes habituelles chez les descen-
dants de la tribu huronne. Le pro-
gramme comprenait des danses
par les Indiens. Dans la soirée, il
y eut feu de joie et rassemble-
ment de tous les braves qui se
passèrent le calumet de paix.

Au dire des habitants de Loret-
teville, on ne se rappelle pas avoir
vu dans la place personnes aussi
âgées unir leurs destinées.

CE CADAVRE EST BIEN CELUI DE MATTEOTTI

Il est identifié par son den-
tiste et plusieurs parents
et amis

VEUVE INCONSOLABLE

La police attache de l'import-
tance à la découverte d'un
journal slave

(Cable de la Presse Associée)
Rome, 18. — Le corps de Giacomo
Matteotti, le député socialiste disparu
le 10 juin a été catégoriquement
identifié cet après-midi par Signor Duca,
un dentiste qui reconnut facilement
les dents qu'il avait réparées au député
il y a un an et demi, ainsi que par un
certain nombre de parents et de con-
naissances mandés par le juge d'in-
struction Giudici.

L'identification a été faite dans une
petite chapelle du cimetière de Riano,
où le corps fut transporté samedi
après qu'il eut été découvert sous un
poteau près de Scrofano, dans la
banlieue de Rome, où l'on croit qu'il
était depuis plus de deux mois.

Ceux qui ont fait l'identification, à
part du dentiste, sont les députés so-
cialistes Turati, Tonello, Bocconi et
Gonzales, et un beau-frère, Signor
Steiner. Malgré ses instances, on ne
permet pas à la veuve de Matteotti de
voir son cadavre, à cause du chagrin
qu'elle a miné. L'identification a été re-
mise à l'après-midi, parce que Mme
Matteotti était trop faible hier pour
supporter le loup.

Le cadavre était presque méconnaissable.
Les deux principales marques
d'identification furent les dents et un
jupon de mariage trouvé dans la main
droite. Lorsque le corps fut découvert,
on constata que la mâchoire droite
portait une molaire d'or et une dent
obturée d'or du côté droit. Le denti-
ste de Matteotti appelé reconnut son
œuvre.

La police, continuant ses recher-
ches dans les environs où fut décou-
vert le cadavre, a trouvé une copie
déchirée du "Corriere Italiano", datée
du 7 juin, des fragments du journal
"Messaggero", de la même date, et
des chiffons de papier du "Pravda Li-
du", qui auraient appartenu à un Sla-
ve, arrêté à la suite de la disparition
de Matteotti. La police attache de
l'importance au fait qu'un journal sla-
ve a été trouvé à cet endroit, car le
"Pravda Lidu" est inconnu dans cette
partie du pays.

La question des funérailles publi-
ques n'est pas encore tranchée.

LE CAPT. PARKER EXPLIQUE SES DECLARATIONS

Il se défend d'avoir voulu
tacer la politique navale
du Canada.

VOIX DE L'EMPIRE

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Halifax, 14. — Le capitaine Henry
W. Parker, du navire de guerre "Re-
pulse", dans une interview donnée ce
soir, explique les observations qu'il fit
mardi devant le Rotary Club d'Halifax,
en compagnie du major Thacker,
commandant du district militaire No 6
sur ce sujet de la défense impé-
riale et nationale. Il dit avoir parlé au
sens large et ne pas jamais avoir eu
l'intention d'indiquer une "politique
navale au Canada" ni critiquer le mi-
nistre de la défense du Canada, ce qui
aurait été de la plus haute inconve-
nance.

Le capitaine, qui part demain ma-
tin avec l'escadrière anglaise pour
Québec, a communiqué aux journaux
une déclaration dans laquelle il fait
savoir qu'il a déclaré mardi qu'il était
essentiel que l'Empire eût une ma-
rine, qui en fait est l'unique garantie
de l'Empire. Le ministre de la
défense a appelé cela une assurance
contre le feu. Cela est universelle-
ment admis dit le capitaine. Cela a été
dit plusieurs fois auparavant et avec
plus de vigueur chaque fois. Il est es-
sentiel que l'Empire songe très sé-
rieusement aux moyens les plus pro-
pres à maintenir cette assurance.

En parlant de la question d'assu-
rance, le capitaine Parker l'a fait au sens
impérial le plus large, considérant le
Canada comme une partie de l'Empire
et les intérêts de toutes les parties de
l'Empire comme communs, en temps
de paix comme en temps de guerre.

Lorsqu'il posa la question de savoir
ce qu'il fallait faire pour la défense
de l'Empire, il n'a pas voulu faire de
distinction d'importance au Canada. Il
a voulu dire que l'Empire devait se
maintenir ou tomber ensemble.

Assistant maître du
port de Québec

Québec, 18. — Le capitaine Fortin
a été nommé assistant maître de
port, en remplacement de feu Angus
Baker. La nouvelle de la nomination
du capitaine Fortin a été très favo-
rablement accueillie dans les milieux
maritimes, car il est avantagé-
ment connu. Le capitaine Fortin est
originaire de Lorette. Il est fort ver-
sé dans les questions maritimes.

UNE TERRIBLE TEMPÊTE DE GRELE A MOOSE-JAW

Les récoltes sont détruites à
raison de 5 à 75 pour
cent

UNE DEMI-HEURE

La moisson sera en moyenne
de 25 boisseaux l'acre
au Manitoba

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Moose-Jaw, 18. — La pluie terrible
tenante de grêle et de pluie que l'on
ait enregistré depuis plusieurs an-
nées s'est abattue sur le district d'As-
siniboia, dimanche après-midi. La
grêle tomba pendant plus d'une demi-
heure accompagnée de torrents de
pluie qui inondèrent les caves et les
rues, causant des dégâts considérables
aux jardins et aux fleurs.

Les récoltes à l'ouest, au nord-
ouest et au sud de la ville sont dé-
truites de cinq à 75 pour cent. On signa-
le peu ou pas de dommage à Valour, à
l'ouest d'ici, pas plus que dans le nord
et le nord-est.

AMELIORATION

Winnipeg, 18. — La pluie a été pas-
sablement générale dans les provinces
de l'Ouest durant la semaine du 16
août, au dire du 18e rapport publié
aujourd'hui par le Chemin de fer na-
tional. Cette pluie générale a amé-
lioré l'état des récoltes.

Le fauchage du seigle et des grains
autres que le blé est commencé dans
le Manitoba et la Saskatchewan, mais
la récolte de blé ne sera pas générale-
ment terminée avant la fin d'août. On
prédit jusqu'à 25 boisseaux de blé l'acre
dans le Manitoba et certaines parties
de la Saskatchewan, mais dans le
sud de l'Alberta, la moyenne du ren-
dement ne sera que de huit boisseaux
et dans les districts les plus favorisés
de 10 boisseaux. La récolte sera de
8 à 20 boisseaux dans la partie sep-
tentrionale.

On ne signale aucun dommage par
suite de la rouille pour cette semaine.
La gelée a fait un peu de dégâts en
Saskatchewan. La mouche à scie fai-
sait quelques ravages dans le blé près
de la frontière. On n'a signalé de la
grêle qu'en deux ou trois districts.
Les dégâts les plus considérables
étaient de cinquante pour cent.

Somme toute, les perspectives sont
plus brillantes et si la gelée ne fait
pas de ravages, on récoltera plus de
grain qu'on s'y attendait d'après le
rapport précédent.

L'ATTITUDE DE M. HERRIOT SE FAIT PLUS FERME

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 13. — Deux entretiens de
cinq heures entre les délégués fran-
çais et allemands à la conférence in-
ternationale n'ont pu résoudre le
deadlock sur la question du temps
qui sera affecté à l'évacuation militai-
re de la Ruhr. Il fut décidé ce soir
que M. Herriot, le chancelier Marx,
le premier ministre Theunis et leurs
collègues se réuniraient de nouveau
demain matin à 9 heures.

M. Louis Loucheur et plusieurs au-
tres chefs politiques français, sont à
Londres en consultation avec M. Her-
riot. Le délégué allemand est d'avis
qu'il est persuadé au président
des conseils français de se montrer
plus exigeant, parce que M. Herriot
tient de plus en plus à ce
qu'une année soit accordée à la France
pour évacuer la Ruhr.

Au cours des entretiens d'aujourd'hui,
les Français et les Belges ont
renoncé au maintien de leurs nation-
aux sur les chemins de fer alle-
mands. Un accord a été également
conclu sur la question d'amnistie et
sur d'autres questions moins impor-
tantes.

A l'issue de la conférence de cet
après-midi, M. Herriot a déclaré:
"Nous sommes au plus fort des négocia-
tions qui progressent normale-
ment et qui seront continuées de-
main".

Les Allemands ne sont pas aussi
calmes dans leurs prévisions. Le mi-
nistre Stresemann considère les né-
gociations dans un état critique.

Le premier ministre MacDonald et
les autres chefs à la conférence se
sont mis à la disposition des puis-
sances négociatrices, aux deux côtés,
car les Belges en réalité ne s'in-
teressent plus à la controverse.

Les Américains ont fait savoir
qu'ils s'empresseraient de mettre la
main à la roue si les négociations dé-
siraient une intervention étrangère.
Les délégués allemands et fran-
çais ont tenu conseil ce soir en pré-
vision de l'entrevue de demain qui pro-
met d'être longue.

Bien que les Allemands et les Fran-
çais aient déclaré que les clauses du
prochain traité de commerce n'a-
vaient pas été discutées aujourd'hui,
on croit savoir que les Français ont
exigé fermement l'assurance d'un tra-
tement généreux. Toutes les conces-
sions que les Français pourraient faire
pour écarter le temps de l'évacuation
de la Ruhr seront sans doute compen-
sées par l'assurance que les produits
alsaciens continueront à entrer en
franchise en Allemagne.

Les Allemands déclarent que tout
délai dans l'évacuation de la Ruhr
pourrait être fatal aux intérêts alle-
mands, parce qu'un changement de
gouvernement français leur amène-
rait à "ouvrir un parti qui refuserait
d'évacuer complètement la Ruhr".

Au cours de leurs entretiens, les
Français et les Allemands se sont en-
tendus sur la disposition du rapport
du troisième comité, qui stipule que
l'on aura recours à l'arbitrage pour
toute controverse qui pourrait s'éle-
ver au sujet des quantités de mar-
chandises livrables en Allemagne.

Les deux puissances choisissent leurs
propres arbitres et s'ils ne peuvent le
faire, le tribunal de La Haye sera saisi
de la controverse.

Une réunion du conseil des quator-
ze aura probablement lieu demain ma-
tin, si les Français et les Allemands
en viennent à un accord sur la ques-
tion de la Ruhr. A 11 heures du matin,
le comité des intérêts représentés à
Paris, a tenu une réunion. Les col-
leagues de Logan, se réunira aux bu-
reaux du trésor britannique pour for-
muler le programme de la conférence
des ministres des finances qui aura
lieu à Paris.

MONTREAL AURA LA VISITE DE FORD, EDISON ET FIRESTONE

(Dépêche de la Presse Associée)
Ludlow, Vermont, 18. — Hen-
ry Ford, Thomas Edison et Har-
vey S. Firestone sont arrivés ici
aujourd'hui en automobile. Demain
ils iront présenter leurs
homages au président Coolidge
en songeant à la ferme de son
père. Les trois inventeurs ont
l'intention de se rendre jusqu'à
Montréal en auto.

L'HON. M. CARDIN NIE CATEGORIQUEMENT

Il déclare ne pas avoir fait de
déclaration aux journaux
au sujet du choix d'un can-
didat libéral dans
Ste-Anne

"Je n'ai jamais fait une semblable
déclaration, et je nie catégorique-
ment ce qui a été publié dans cer-
tains journaux au sujet du choix que
j'aurais fait officiellement, de M. C.
R. Dillon, c.r., comme candidat libéral
pour la prochaine élection provinciale
dans la division Ste-Anne".

Voilà ce que nous déclarait, hier
soir, l'honorable M. Cardin, ministre
de la Marine et des Pêcheries, à un
de nos représentants. Le ministre
s'est dit indigné de la liberté avec la-
quelle, certains journaux lui attri-
buent des paroles qu'il n'a jamais di-
tes. "Je n'ai pas fait de semblable
déclaration, affirme-t-il et je n'ai dail-
leurs aucune autorité pour le faire.
Il appartient aux électeurs de Ste-Anne
et au gouvernement provincial
seuls, de décider du choix qui doit
être fait du candidat libéral. Le gou-
vernement fédéral et moi-même, caté-
goriquement, n'y avons rien à faire,
et je me garderais bien de donner mon
opinion à ce sujet.

"On comprendra sûrement que j'ai
assez de mes propres obligations sans
me charger des choses provinciales".

Le ministre de la Marine et des
Pêcheries regrette sincèrement qu'on
lui ait attribué de telles paroles, et il
demande à tous les intéressés de ne rien
prendre au sérieux de ce qui a été pu-
blié concernant le choix du candidat
libéral dans la division Ste-Anne,
pour l'élection provinciale prochaine.

NOS EXPORTATIONS DE BLE EN JUILLET SE SONT ACCRUES

16,135,088 boisseaux en
comparaison de 12,664,
825 en juillet 1923.

218,006,184 EN 11 MOIS

Tendance à la baisse sur le
marché. — La Russie a
un surplus.

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Ottawa, 13. — Nous avons ex-
porté plus de blé en juillet dernier
qu'en juillet 1923. Au mois dernier,
le total de nos exportations de blé
a été de 16,135,088 boisseaux en com-
paraison de 12,664,825 en juillet
1923. Pendant les onze mois terminés
avec juillet 1924, nos exportations de
blé ont été de 218,006,184 boisseaux,
en comparaison de 218,262,809 boisseaux
durant la même période en
juillet 1923.

En juillet dernier, nous avons ex-
pédié à l'étranger 612,960 barils de
farine en comparaison de 775,176 en
juillet 1923; 1,483,979 boisseaux en
comparaison de 1,277,079 l'an der-
nier; 8,001,551 boisseaux d'avoine en
comparaison de 2,705,161 en juillet
1923.

BAISSE A LA BOURSE

Winnipeg, 13. — Le temps s'an-
nonçant plus beau et la gelée n'ayant
pas encore fait de dommages, l'at-
mosphère était plus dégagée à la
bourse ce matin. Il était facile de
constater que l'on se précipitait à
vendre ce que l'on avait acheté à
gros prix. A 10 heures 30, la cote
était rétrogradée de 1-1-2 cent sur
toutes les options futures.

Hier, c'étaient les baissiers qui se
couvraient par crainte de la gelée,
aujourd'hui, c'étaient les haussiers
qui donnaient du jeu à leur ligne.
La cote câblographique était un peu
plus élevée ce matin, mais cela n'y
fit rien, car les cours débâtèrent en
baisse et devront continuer à le faire
pour que les exportateurs puissent
faire commerce. L'opinion générale
du marché est que si le temps conti-
nuait d'être favorable, les cours sou-
brirent une baisse modérée de quel-
ques cents.

La température, dans tout le Ma-
nitoïba, hier soir, était uniformément
plus élevée que durant les 24 heures
précédentes. Le degré le plus bas, 35,
fut enregistré à Minnedosa. Le mer-
cure a monté de 26 degrés au Pas.
Le degré le plus bas qu'il ait enre-
gistré en cette ville durant la nuit
est de 48.

SURPLUS DE LA RUSSIE

Washington, 13. — Des dépêches
à la secrétaire d'Etat l'informent
que la Russie aura cette année un
surplus exportable de 150,000,000
de pouds de grain, suivant le journal
"Izvestia", qui prédit que la récolte
de grain de la Russie, cette année,
sera de 3,918,000,000 pouds. Il faut
62 pouds pour faire une tonne.

Les journaux russes calculent que
la population des districts où les ré-
coltes ont fait fiasco, est de 7,000,
000. Ils prévoient un manque de su-
cre et de considérables importations.

TRAITES QUI N'AF- FECTENT PAS L'AUSTRALIE

(Cable de la Presse Associée)
Melbourne, Australie, 13. —
Le premier ministre, M. Bruce,
a déclaré à la Chambre des rep-
ésentants, aujourd'hui, que
l'Australie n'était pas assujettie
aux traités récemment conclus
entre la Russie et la Grande-
Bretagne.

TREVE AUX RECRIMINATIONS DANS L'EST

Il n'y a aucune raison de
crier à la calamité, dit le
prés. des Marchands

LE FLEAU DE LA MODE

Les stocks sont désuets avant
d'avoir été liquidés. —
Faute des manufactu-
riers

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Ottawa, 18. — Interviewé au sujet
des conditions du commerce de détail
au Canada, M. J. A. Banfield, de Win-
nipeg, président de l'Association des
marchands détaillants du Canada, a
déclaré qu'il n'y avait aucune raison
de crier à la calamité, comme on le
fait en certaines parties du pays, en
particulier dans l'Est.

M. Banfield, qui préside le dix-neu-
vième congrès annuel de l'Association
ici, demain, a ajouté qu'il y avait évi-
demment dépression dans le moment,
mais qu'elle était due aux conditions
anormales produites par la guerre.
Bien que la base du profit pour les
marchands détaillants dans tous les
domaines du commerce soit la même
qu'en 1912, les dépenses des mar-
chands se sont accrues de 40 à 50
pour cent.

Les marchands, dit-il, souffrent
d'un excès de mode. Les manufactu-
res trouvant les affaires trop mortes,
ont inventé de nouvelles modes, sur-
tout dans l'industrie de la chaussure,
sans égard du marchand détaillant.
Le public suit les modes de près et par
conséquent les stocks des marchands
détaillants deviennent désuets avant
qu'ils aient eu le temps de les liquider.

"Il n'y a pas à maugrerie contre le
pays ou contre les affaires en gé-
néral, dit M. Banfield. Nous constatons
que les conditions chez les marchands
détaillants de l'Ouest sont générale-
ment de nature à inspirer l'optimisme
vis-à-vis du commerce de cet autom-
ne. Nous dans l'Ouest, sommes opti-
mistes et c'est ce dont on a besoin
dans l'Est."

Il faut cesser de grogner. Débar-
rassons-nous de l'idée que tout marche
à la ruine et montrons que nous avons
confiance dans le Canada."

M. Banfield a assisté aujourd'hui à
une réunion du conseil exécutif qui a
préparé l'ouverture du congrès de-
main.

EN ALLEMAGNE

L'état d'esprit de la jeunesse
universitaire

Le "Hochschulring" qui groupe la
jeunesse universitaire de tendance
nationaliste publie le manifeste sui-
vant:

"Le gouvernement du Reich pré-
tend que nous oublions trop vite et
il évoque le temps de la formidable
dépréciation de notre monnaie. Etu-
diants et camarades! Le souvenir de
la détresse matérielle de notre peu-
ple ne nous fera pas oublier qu'il y
a d'autres choses qui sont gravées
inoubliables dans notre mémoire.

Nous n'oublions pas que l'occupation
de la Ruhr a eu lieu. Nous n'oublions
pas que notre résistance contre l'en-
nemi qui avait fait irruption dans
notre Marche de l'Ouest a été brisée
par le pays même. Nous n'oublions
pas qu'après l'armistice de l'Est, grâce
au maquisonnage de la Société
des nations des terres allemandes
des Allemands ont été abandon-
nés. Nous n'oublions pas que les in-
nombrables humiliations des cinq der-
nières années: l'ignoble chiffon de
Versailles qui nous a poussés dans
la misère. Nous n'oublions pas la dé-
sertion du parti de la révolution (les
socialistes) au moment où le peuple
entrait, pour un dernier assaut, eût
dû se soulever. Nous n'oublions pas
le sabotage systématique et surnois
de la volonté de résistance, pendant
la guerre, qui s'est déclenché avec
l'exécration de la résolution de paix adop-
tée par le Reichstag en 1917.

"Gouvernement allemand! Les étu-
diants allemands n'oublieront jamais
ce qui s'est fait de 1917 jusqu'à ce
jour. Le gouvernement du Reich dé-
clare que tout écart du chemin de
l'ordre et de la raison serait la fin
du Reich et la ruine de notre peuple.
Nous étudiants allemands, ne con-
naissions plus de Reich qui puisse
être détruit, plus de peuple qui puisse
être ruiné. Nous sommes déshonorés
et le despotisme étranger pèse sur notre
pays. Dernièrement on nous a invo-
qués pour maintenir la paix. Or nous
n'en connaissons qu'une: celle de
Versailles et nous n'aspérons qu'à la
briser. La paix en Allemagne, c'est
celle du cimetière sous le gazon du
quel commencent à côté de nos ca-
marades de combat Schliager et
Dreyer, 132 compagnons qui ont été
assassinés dans la Marche de l'Ouest
pendant la soi-disante paix. Jamais
étudiant allemand ne consentira à
perpétuer cette paix de cimetière.
Camarades! Continue

LA MANIFESTATION DE BERTHIER

LE PEUPLE D'ABORD ET LES CLASSES
ENSUITE, DIT L'HON. P. J. A. CARDIN

Le ministre de la Marine a fait un bel exposé de la politique du gouvernement King, au cours de la fête libérale qui a eu lieu hier, à Berthier, sous les auspices de l'Association Libérale Dorion-Saint-Denis. — L'hon. M. Cardin demande à la population de continuer sa confiance au parti libéral. — Gare au pessimisme.

L'ELECTION DANS SAINT-ANTOINE

L'honorable M. Cardin déclare que cette élection permettra au gouvernement King de remporter une brillante victoire. — Le ralliement libéral d'hier, à Berthier, a remporté un grand succès. — Le Dr Arthur Denis et plusieurs députés fédéraux adressent la parole et prononcent d'éloquents plaidoyers en faveur de l'administration libérale.

(De notre envoyé spécial)
Berthier, 17. — «Le peuple d'abord et les classes ensuite». C'est une devise politique que nous entendons poursuivre l'œuvre que nous avons commencée et je suis convaincu qu'en cela le peuple, surtout celui de la province de Québec nous approuve de tout cœur. C'est en ces termes que l'honorable P.-J.-A. Cardin, ministre de la marine et des pêcheries, s'adressait cet après-midi à Berthier, aux milliers de personnes qui s'y étaient réunies à l'occasion de l'excursion annuelle organisée sous les auspices de l'Association libérale Dorion-Saint-Denis, sous le patronage distingué du Dr Arthur Denis, député de la division Saint-Denis. Les Comités et sous la présidence de M. L.-C. Farley, président de cette belle et prospère organisation.

L'excursion d'aujourd'hui, malgré l'incertitude de la température, a réuni une foule nombreuse de citoyens de la partie nord qui une fois de plus ont voulu prouver leur grand attachement au parti et à la cause libérale. Il ne pouvait être manifesté un plus bel et plus grand enthousiasme que celui dont nous avons été témoins, et en toute justice pour les organisateurs de la fête, nous devons dire qu'ils se sont véritablement affirmés car le succès remporté dépasse vraiment toutes les espérances.

En plus de ces nombreux citoyens de toutes les parties de la métropole, qui tenaient à prendre part à cette belle fête, les excursionnistes ont eu l'avantage de converser avec plusieurs personnages politiques distingués, au nombre desquels il faut mentionner tout particulièrement l'honorable P. J. A. Cardin, ministre de la Marine et des Pêcheries. Le benjamin des ministres du cabinet King ne pouvait que satisfaire ses amis, et le discours qu'il prononça restera mémorable dans les annales politiques. L'honorable M. Cardin a fait un vibrant plaidoyer en faveur de la politique libérale. Il a rappelé les régimes défectueux que nous ont donnés les conservateurs, et aussi les bienfaits accomplis par les libéraux, soit sous l'égide éclairée du regretté sir Wilfrid Laurier, soit celle de l'honorable Mackenzie King. Le ministre ne s'est pas contenté de parler, il a été écouté avec une attention soutenue, et les adversaires du gouvernement ont été convaincus que la population intelligente de notre pays saura conserver sa confiance.

L'honorable M. Cardin a défendu avec énergie la politique suivie par le gouvernement libéral du pays. Il a insisté sur le fait que le gouvernement ne pouvait être blâmé, de savoir, le temps venu, sacrifier les classes pour assurer le progrès du peuple tout entier. C'est ce vers quoi le gouvernement a dirigé ses efforts et qu'il les dirigera encore, tant que le peuple canadien se ressentira des effets néfastes des administrations ruineuses et désastreuses que malheureusement il a dû tolérer trop longtemps.

Plusieurs députés fédéraux et provinciaux ont pris part à cette belle réunion politique d'hier, à Berthier. Tous furent invités à adresser la parole. M. L. L. Farley, député de la division Saint-Denis, a prononcé un éloquent discours et n'a pas oublié de remercier très cordialement tous ces distingués visiteurs qui ont voulu s'unir aux citoyens de la partie nord pour célébrer avec eux leur fête annuelle et célébrer en même temps le triomphe de la cause libérale. M. Farley n'a pas oublié personne, et ses paroles, prononcées avec beaucoup d'élégance et vivement et longuement applaudies.

Le Dr Arthur Denis, député de la division Saint-Denis aux Communes, et patron honoraire de la fête, s'est montré à la hauteur de sa tâche. Le populaire député a fait un très bel éloge de l'honorable M. Cardin qu'il remercia du fond du cœur d'avoir bien voulu honorer ses concitoyens par sa présence. Le Dr Denis se dit heureux que la partie nord de Montréal ait si bien su prouver son attachement sincère au parti libéral et l'offre au ministre les meilleurs vœux de tous ceux qui prennent part à cette belle manifestation, après avoir remercié aussi ceux qui ont voulu partir de tous les coins de la province pour être de la fête.

Les autres principaux discours furent prononcés par MM. P. A. Séguin, député de l'Association aux Communes; E. C. St-Père, député d'Hocheville aux Communes; le Dr Hermas Deslauriers, député de Saint-Marie aux Communes; M. S. Lafrenière, député de Berthier à la Législature; M. Jean-J. Denis, député de Joliette aux Communes, et quelques autres au nombre desquels nous pouvons mentionner M. Stanislas Poulin, C.R., de St-Jean.

M. Séguin a souhaité, dans son discours, que l'an prochain le comité de l'Association qui représente aux Communes, ait le plaisir de recevoir les citoyens de la partie nord de Montréal. «Vous êtes bien reçus à Berthier, dit-il, mais nous saurons aussi vous recevoir, si vous venez nous rendre visite. M. Séguin adressa aussi ses compliments à l'honorable M. Cardin qu'il félicita du chaleureux accueil qu'il a reçu de la part de ceux qui ont pris part à cette belle manifestation. Le député de l'Association a défendu à son tour la politique libérale et terminée ses remarques en faisant un vibrant appel à tous les citoyens de Montréal et de Berthier, leur demandant de conserver leur con-

fiance à ceux qui sont chargés de faire triompher les idées libérales, les seules qui peuvent conduire notre pays au progrès et lui permettre de conserver parmi les nations du monde entier la place à laquelle il a droit. Les collègues du Dr Denis et de M. Séguin ont aussi prononcé de très éloquentes discours dont nous verrons plus bas des résumés succincts.

La fête d'hier, comme nous l'avions annoncé, fut précédée d'une parade dans les rues principales du nord de la ville. Cette parade a obtenu un très grand succès et une foule nombreuse acclama le Dr Denis et ses collègues, au passage. Jamais on n'avait constaté un semblable enthousiasme au sein de la population du nord. A cause de la pluie, le départ fut un peu tardif, mais pas moins de deux cents voitures automobiles prirent part à la parade. Toutes les sections affiliées à l'Association libérale Dorion-Saint-Denis étaient largement représentées, et nous devons féliciter ici d'une façon toute particulière, les sections italiennes et juives, qui ont tenu à contribuer largement au succès complet de la manifestation.

Les acclamations qui ont accueilli les citoyens de la partie nord sur tout le trajet qu'ils ont suivi comme celles que reçurent les ministres et députés fédéraux ou provinciaux à leur apparition dans la foule est montrée à l'évidence que ces derniers qui représentent si dignement les idéals libéraux, sont encore les favoris du peuple et que le peuple, de son côté, sait les apprécier.

DR THEO. GERVAIS, M.P.

Le populaire député de Berthier aux Communes fut le premier orateur de l'après-midi. Après que la foule fut réunie sur le terrain de l'Exposition et que les principaux invités eurent pris place aux fauteuils, qui leur avaient été réservés, le Dr Gervais déclara qu'il était très heureux que les officiers et les membres de l'Association Libérale Dorion-Saint-Denis aient songé à venir à Berthier pour célébrer leur fête annuelle. «Je suis heureux, dit-il de présenter à tous les citoyens de la ville et de leur conférer tous les droits de la Cité, au nom de mes concitoyens.

Le Dr Gervais, qui en plus d'être maire de Berthier, est aussi le député du comté, souhaite la bienvenue à tous les libéraux qui ont voulu prendre part à cette belle fête de famille. Le comté de Berthier est honoré de la visite de l'honorable M. Cardin, et il remercie ce dernier d'avoir voulu se joindre à ceux qui à cette occasion, ont voulu démontrer que l'amour du libéralisme est le cœur de tous les Canadiens-Français de cette province. Le Dr Gervais a ensuite très brièvement touché quelques questions politiques, et termine en prédisant que d'ici peu, le benjamin du cabinet King, l'honorable M. K. King, sera l'un des ministres les mieux écoutés et les mieux respectés du peuple tout entier, à cause des talents remarquables qu'il possède et du dévouement sans borne qu'il apporte sans cesse à la bonne administration du pays.

LE DR ARTHUR DENIS, M.P.

Le député de la division Saint-Denis aux Communes fut l'orateur suivant. Il est le patron honoraire de la fête et à ce titre il se glorifie d'avoir accepté de l'être, car il croit que sera là une des belles manières de se joindre à la cause libérale. Le Dr Denis a été enregistré dans les annales de la partie nord de la sympathie accordée aux citoyens de la partie nord par le ministre de la Marine. Il fait un bel éloge de l'honorable M. Cardin qu'il remercie de s'être joint à la foule et d'avoir démontré une fois de plus qu'un fier et sincère libéral, qu'il soit député ou ministre, ne craint jamais de rencontrer le peuple et de lui rendre compte de sa conduite. Le ministre King et rappelle qu'après trois années de gouvernement, ce gouvernement a réussi à boucler son budget par un surplus de trente millions, tout en diminuant la dette publique d'environ 28 millions, ce qui est vraiment remarquable si l'on considère le fait que sous le régime conservateur, le pays ne faisait que s'endetter de plus en plus. Le député de St-Denis fait ensuite remarquer que le gouvernement libéral n'a toujours eu comme principe que de profiter du petit, l'humble, et de sacrifier la chose était nécessaire, certaines classes qui autrefois étaient plus privilégiées.

«Considérez les preuves de notre parti, dit le Dr Denis, et vous constaterez que vous ne pourriez mieux faire que de conserver au gouvernement actuel, la confiance à laquelle il a droit, puis-je après avoir assumé la direction des affaires du pays, il a su nous remettre de nouveau, dans le chemin du progrès et de la prospérité».

M. L. C. FARLEY

Le président général de l'Association Libérale Dorion-Saint-Denis, fut longuement applaudi quand il apparut à son tour à la tribune. Il remercia le maire et les citoyens de Berthier pour l'accueil chaleureux qu'ils ont fait aux libéraux de la partie nord de Montréal. Il adressa ses meilleurs remerciements aux libéraux qui ont voulu, par leur présence, assurer le succès de la fête, aux dames qui se sont jointes avec enthousiasme aux membres de l'association, aux représentants des journaux, aux musiciens et à tous ceux qui ont contribué au succès de la fête. M. Farley discute lui aussi les questions politiques du jour et souligne les talents remarquables qui ont aidé l'honorable M.

Cardin durant sa carrière politique. «Avec nous, de Montréal, dit-il, en s'adressant aux citoyens de Berthier et d'ailleurs, vous vous êtes réjouis du choix qu'a fait l'honorable M. King, et je tiens de nouveau à féliciter M. Cardin et à lui souhaiter tout le succès possible dans la tâche énorme qu'il vient d'assumer.

L'HON. P.-J.-A. CARDIN

Le ministre de la Marine, se levant pour adresser à son tour la parole, fut accueilli par de très enthousiastes acclamations. Il remercia d'une façon toute particulière, le député de Berthier, le Dr Gervais, pour les bonnes paroles qu'il a prononcées à son adresse. Il remercia aussi les citoyens de Montréal pour leur accueil bienveillant, et rappela une parole de Dr Gervais, il admet que, étant jeune ministre, il a besoin de la sympathie et de l'appui de tous pour mener à bien la tâche qui a été entreprise, en acceptant de faire partie du cabinet de l'honorable M. King. L'honorable ministre a besoin, dit-il, de se voir entouré de fervents partisans qui savent, le moment venu, leur donner le courage et l'encouragement nécessaires pour continuer leur mission. Un député, dans un comté, est celui que le peuple a investi de pouvoirs spéciaux, et qui a pour mandat de représenter les siens au tribunal de la nation. Ce député, pour accomplir son devoir, a besoin de l'appui de ceux qui lui choisit, et son jugement doit refléter celui des siens.

Le ministre fait ensuite remarquer qu'un député ne doit pas être discrédité, si, au cours de son terme d'office, il n'obtient pas tout ce qu'il réclame pour son comté. Le trésor du pays doit être distribué judicieusement dans les diverses parties du pays, et personne ne peut reprocher à un gouvernement d'agir ainsi, quand le besoin, surtout, se fait sentir. L'honorable M. Cardin parle du Dr Gervais et autres députés du district de Montréal, et déclare que ces derniers, malgré qu'ils n'aient pas obtenu tout ce qu'ils demandaient, ne se sont pas gênés pour faire leurs réclamations. «Au lieu de discréditer vos représentants, dit le ministre, accordez-leur votre appui. Aidez-les dans leur tâche, et vous serez les premiers à bénéficier de leur bon travail.

C'est ainsi que vous ferez preuve d'un véritable patriotisme, qui doit animer le cœur de tous les Canadiens.» L'honorable M. Cardin a ensuite qu'à des députés comme ceux qui représentent actuellement la province de Québec, le cabinet ne peut que permettre au gouvernement de conduire le vaisseau de l'Etat à bon port. Naturellement, on peut constater chez un gouvernement comme dans toute autre société, que quelques imperfections, mais ceci ne signifie pas que le peuple doit reprocher ce gouvernement ou lui refuser sa confiance.

UNE SUCCESSION ONEREUSE

Parlant ensuite du gouvernement actuel, l'honorable M. Cardin demande à ses auditeurs de bien réaliser la situation dans laquelle se trouvait le pays lors de l'avènement de M. King et de ses collègues, au pouvoir. C'est ainsi que vous ferez preuve d'un véritable patriotisme, qui doit animer le cœur de tous les Canadiens.

L'honorable M. Cardin a ensuite qu'à des députés comme ceux qui représentent actuellement la province de Québec, le cabinet ne peut que permettre au gouvernement de conduire le vaisseau de l'Etat à bon port. Naturellement, on peut constater chez un gouvernement comme dans toute autre société, que quelques imperfections, mais ceci ne signifie pas que le peuple doit reprocher ce gouvernement ou lui refuser sa confiance.

«On a crié à l'économie, continue le ministre. On, nous avons économisé mais encore nous n'ai-je fallu répondre aux besoins du pays, et cela, avec la moitié seulement de nos revenus, puisque l'autre moitié devait être consacrée au paiement des intérêts sur notre dette.

Mais le gouvernement libéral ne s'en est pas tenu à économiser. Il a aussi voulu réduire le déficit du pays et il a réussi à faire jusqu'à concurrence de plusieurs millions. Le peuple en a peut-être souffert, mais le gouvernement a cru qu'il devait faire tous les sacrifices possibles pour sauver la situation. Le gouvernement a considéré une foule de problèmes sérieux, comme ceux par exemple, du creusement du fleuve Saint-Laurent, du développement des ports de Montréal, Québec et Vancouver. L'administration libérale a permis au gouvernement de boucler son budget, l'an dernier, par un joli surplus, ce qui signifie que le gouvernement a réussi, malgré toutes les difficultés qu'il doit surmonter à équilibrer les finances du pays.

«Nous avons fait tout cela, dit encore l'hon. M. Cardin, car nous avons voulu éliminer l'œuvre du parti libéral et il a réussi à le faire jusqu'à concurrence de plusieurs millions. Le peuple en a peut-être souffert, mais le gouvernement a cru qu'il devait faire tous les sacrifices possibles pour sauver la situation. Le gouvernement a considéré une foule de problèmes sérieux, comme ceux par exemple, du creusement du fleuve Saint-Laurent, du développement des ports de Montréal, Québec et Vancouver. L'administration libérale a permis au gouvernement de boucler son budget, l'an dernier, par un joli surplus, ce qui signifie que le gouvernement a réussi, malgré toutes les difficultés qu'il doit surmonter à équilibrer les finances du pays.

UNE CHALOUPÉ CHAVIRE ET SIX
DES NEUF OCCUPANTS SE NOIENT

Tous auraient pu être sauvés mais le sauveteur des trois survivants fut la victime d'un mauvais tour, la semaine dernière. — La tragédie se déroula en pleine nuit, au milieu du fleuve, vis à vis Montréal-Est. — Recherches.

Une lamentable tragédie s'est déroulée sur le fleuve hier matin, vers une heure, en face de Montréal-Est. Six personnes, de neuf qui étaient dans une chaloupe, ont disparu. Les recherches ont été faites en face de Boucherville où un des hommes se leva, ou tenta de se lever, je ne saurais dire car il faisait très noir. Je lui criai de rester assis mais il ne s'occupa pas de mes conseils et tout à coup la chaloupe chavira. Je l'ai vu tourner deux fois sur elle-même.

«Je ne sais pas beaucoup nager, et j'ai fait ce que j'ai pu. J'ai réussi à me rendre à la chaloupe, et je me suis cramponné à un bout, pendant que M. Deslauriers, celui qui fut sauvé, faisait la même chose, à l'autre bout. Il y avait aussi une femme avec lui. A l'endroit où nous avons versé, il y avait un fort courant, et il faisait très noir. Les femmes ont crié pendant que de leur côté, les hommes appelaient. Je ne pouvais pas beaucoup distinguer, à cause de l'obscurité.

«Après quelques minutes, j'ai réussi à monter dans la chaloupe, qui était revenue à sa position normale, mais qui contenait un peu d'eau. J'ai fait monter les autres, puis nous avons ramé avec nos mains, les rames étant parties. Quelques minutes plus tard, notre sauveur nous embarqua dans sa chaloupe.

«Nous avons dû demeurer à peu près une heure dans l'eau avant le sauvetage.

Les rames ont été trouvées au Bout-de-l'Île, hier après-midi.

LE SAUVETEUR

M. S. Bouillé, 473, de Montigny, qui les survivants doivent la vie, fait de la tragédie le récit suivant: «Je campe tous les étés à l'île où je me trouvais samedi soir. Tout à coup, j'ai entendu des cris d'hommes et de femmes. J'ai regardé l'heure à ma montre, il était 1 heure 10. J'aurais alors pu mettre une chaloupe à l'eau, mais je ne l'ai pas fait à cause d'un tour qui me fut joué la semaine dernière. A cette date, j'étais sur mon lit, lorsque deux jeunes gens sont arrivés à moi et me déclaraient qu'un de leurs compagnons était tombé à l'eau. Je me suis rendu à l'endroit indiqué et j'ai plongé à plusieurs reprises, dans 25 pieds d'eau. En revenant à la surface la dernière fois, j'ai entendu rire les jeunes gens, et c'est alors que je me suis rendu compte qu'on m'avait joué un tour.

LES SIX VICTIMES

Les six victimes de cette tragédie, de bien légères espérances, laissent croire qu'elles sont réfugiées quelque part dans une île, sont: Hector Deslauriers, 18 ans, 367, avenue de l'Hôtel-de-Ville; Leo Boyer, 24 ans, 408, avenue de l'Hôtel-de-Ville; Gertrude Leduc, 23 ans, 488, boulevard St-Laurent. Un homme et une femme de Vierville, qui étaient des amis de Mademoiselle Leduc et que les survivants ne connaissent pas, font aussi partie de la triste liste.

CEUX QUI FURENT SAUVÉS

Ceux qui furent sauvés sont: Madame Lina Robert, 28 ans, 488, boulevard St-Laurent; Alfred Deslauriers, 35 ans, 367, avenue de l'Hôtel-de-Ville; Emile Messé 14 avenue Messé, qui conduisait le groupe dans sa chaloupe.

LE DEPART DE LA MAISON

Madame Robert, la seule femme survivante, raconte ainsi son histoire: «Nous étions six à partir de la maison, 488 boulevard St-Laurent, samedi soir vers 10.30 heures: M. et Mme Boyer, Mlle Leduc et M. Hector Deslauriers qui devaient se marier en septembre; M. Alfred Deslauriers et moi-même. Nous nous sommes rendus à Vierville et nous avons rencontré un homme et une femme que Mlle Leduc connaissait. Le prénom de la femme était Berthe mais je ne les connaissais pas intimement.

«Une fois rendu au milieu du fleuve, le mari s'est levé, et pendant son équilibre, il tomba dans le fleuve en faisant verser la chaloupe. Je vis Mlle Leduc revenir à la surface puis disparaître pour de bon. Je me cramponnai à M. Deslauriers qui fut sauvé et je me suis maintenue à lui au moyen de ses bretelles, jusqu'à ce que nous nous fussions rendus à la chaloupe. Nous nous y sommes ensuite attachés puis quelqu'un est venu nous secourir.

M. Messé, qui traversait le groupe, raconte ainsi la tragédie: «Vers minuit samedi soir, dit-il, un automobile s'arrêtait chez moi et les quatre hommes, accompagnant les quatre femmes me demandèrent si je pouvais les traverser aux îles. J'ai fait cette traversée à maintes reprises et connaissais parfaitement mon chemin. Je ne connaissais aucun de ceux qui me demandaient de les traverser mais je leur offris mes services et ils s'embarquèrent au pied de l'avenue Messé, près de ma demeure. Comme la chaloupe était très chargée, je demandai à mes passagers de faire attention et de se tenir tranquille, assis.

«Nous arrivés vers le milieu du fleuve, à environ un quart de mille des îles de Boucherville, en face de l'Imperial Oil, l'un des hommes se leva, ou tenta de se lever, je ne saurais dire car il faisait très noir. Je lui criai de rester assis mais il ne s'occupa pas de mes conseils et tout à coup la chaloupe chavira. Je l'ai vu tourner deux fois sur elle-même.

«Je ne sais pas beaucoup nager, et j'ai fait ce que j'ai pu. J'ai réussi à me rendre à la chaloupe, et je me suis cramponné à un bout, pendant que M. Deslauriers, celui qui fut sauvé, faisait la même chose, à l'autre bout. Il y avait aussi une femme avec lui. A l'endroit où nous avons versé, il y avait un fort courant, et il faisait très noir. Les femmes ont crié pendant que de leur côté, les hommes appelaient. Je ne pouvais pas beaucoup distinguer, à cause de l'obscurité.

«Après quelques minutes, j'ai réussi à monter dans la chaloupe, qui était revenue à sa position normale, mais qui contenait un peu d'eau. J'ai fait monter les autres, puis nous avons ramé avec nos mains, les rames étant parties. Quelques minutes plus tard, notre sauveur nous embarqua dans sa chaloupe.

UNE TRES BELLE ASSEMBLEE

LIBERALE, HIER, DANS ROUVILLE

Plus de mille électeurs répondent à l'invitation du Dr C. A. Bernard, député provincial de Rouville, et assistant à l'Assemblée de Saint-Paul - d'Abbotsford.

Discours de MM. René Morin, Georges Boivin, Edmond Robert. — Monument à l'hon. L.-P. Brodeur.

(De notre correspondant)
Saint-Paul d'Abbotsford, 17. — Une très belle assemblée a été tenue ici, aujourd'hui, sur le terrain situé en face de l'église paroissiale. Le Dr C. A. Bernard, député de Rouville, député de Shefford aux Communes, et le notaire René Morin, député de Saint-Hyacinthe-Rouville aux Communes, ont tous trois adressé la parole devant plus de mille personnes qui avaient répondu avec enthousiasme à l'invitation du Dr Bernard. La réunion a été présidée par M. Charles Gauthier, qui a présenté les orateurs.

Le Dr Bernard a été le premier à adresser la parole. Il a remercié les électeurs de s'être rendus si nom-

breux à cette réunion, qu'il avait convoquée dans le but de rendre compte de sa conduite parlementaire au cours de la dernière session provinciale. Il a également remercié les deux autres députés présents de leur concours, et le président, d'avoir bien voulu accepter la charge de présider cette belle réunion.

Le Dr Bernard rappela tout d'abord le souvenir de l'honorable L.-P. Brodeur, en son vivant, lieutenant-gouverneur d'ici, province, qui est décédé si soudainement. Ce décès a été vivement ressenti par toute la population de cette province, particulièrement de celle du comté de Rouville, qui l'avait eu comme député, et qu'il comptait au nombre de ses électeurs.

«A l'heure actuelle, dit le Dr Bernard, nous sommes en présence d'une situation qui est tout à fait différente de celle que nous avons connue sous le régime de l'ancien gouvernement. Nous sommes en présence d'un gouvernement qui a pour but d'amener les deux candidats en présence à une entente. M. Birks prétend être le choix du groupe le plus représentatif des conservateurs, pendant que M. Bell déclare être le choix du groupe le plus conservateur. Comme M. Bell a été choisi le premier, il a le droit à la candidature, et que personne ne réussira à le convaincre qu'il doit retirer son nom de la liste des candidats.

Nous apprenons que l'honorable M. Meighen, à qui l'on demandait quelle attitude il prendrait au sujet du choix du candidat conservateur dans St-Antoine, répondit: «Je ne sais qu'une chose. C'est que tous deux de bons amis, mais j'ignore quelle défaite j'aurais dans St-Antoine.»

M. Birks affirme être le candidat privilégié du clan conservateur, pendant que M. Bell se prétend le candidat populaire.

(A suivre à la page 7)

MGR HEITZ EST DIGNEMENT REÇU
PAR SES COMPATRIOTES D'ICI

Tous rassemblés à l'Union Nationale Française, ils lui présentent, par la voix de M. Yves Le Rouzé, leurs vœux de bienvenue, d'amitié et de sympathie. — Mgr Heitz est ému et heureux de cet accueil. — Ses œuvres.

Quoique l'invitation n'ait paru que dans les journaux de l'après-midi, qu'on se soit empressé d'aller à l'Union Nationale Française hier soir, saluer et révéler leurs hommages, à Monseigneur Heitz, préfet apostolique des îles St-Pierre et Miquelon, leur ancien pasteur.

Monseigneur Heitz était tout heureux de se retrouver parmi ses anciens paroissiens, et de longtemps, disait-il, il n'oubliera l'émotion qu'il a ressentie au cours de cette soirée.

Monseigneur était accompagné du R. P. Le Gallois, directeur de la paroisse d'Alexandrie, sur la Gatinneau. Les distingués visiteurs furent présentés à l'assistance par M. Yves Le Rouzé. Monseigneur Heitz, curé de St-Pierre est préfet apostolique; il exerce son ministère avec l'aide de deux vicaires, MM. les abbés Lucas et Cardinal.

Le collège St-Christophe a pour directeur le R. P. Poisson et deux professeurs, MM. Amond et Morgène. L'assistant dans l'instruction d'une centaine de garçons. Le pensionnat St-Joseph et l'école St-Croix dirigés par des religieux donnent également l'instruction à quelques trois cent-cinquante fillettes.

M. Le Rouzé en quelques mots heureux fit l'éloge de Monseigneur Heitz; il dit tout le bien que le distingué visiteur a fait et fait encore à la population de St-Pierre. Il lui souhaite bon séjour au Canada et exprime un regret, c'est que le passage de Monseigneur Heitz soit si rapide parmi nous. M. Le Rouzé manifeste l'espoir de réaliser dans un avenir, une visite en groupe à St-Pierre par des St-Pierrais de Montréal.

Avec une bienveillance toute paternelle Monseigneur Heitz remercia M. Le Rouzé de lui avoir prêté sa double joie de revoir quelques-uns de ses anciens paroissiens et de faire la connaissance de beaucoup d'autres; il se dit heureux de pouvoir apporter à St-Pierre des bonnes nouvelles de ceux qui l'entourent.

Il dit combien il a eu à cœur de aider sa paroisse d'Alexandrie, dans la jeunesse; fondations de patronnages, du «Foyer paroissial», établissement où se donnent des séances dramatiques et des représentations cinématographiques; la réouverture du collège de garçons a été son œuvre de prédilection. Aujourd'hui, tout marche à souhait: les relations entre l'autorité civile de la colonie et l'autorité religieuse sont des plus cordiales, chose dont bénéficie la population toute entière.

Monseigneur dit aussi toute sa gratitude envers ses paroissiens; quoique

l'entretien de l'église, des œuvres paroissiales, etc., soit une lourde tâche, et très onéreuse, Monseigneur déclare que la paroisse n'a pas de dettes, grâce à la générosité de ses ouailles.

En terminant, Monseigneur parle de ses marins: tout son cœur de prêtre va à cette classe de sa population qui mène une vie si dure et si exposée aux dangers sur la «grande bleue».

Monseigneur souhaite à ceux qui l'écoutent tout ce que son cœur de prêtre peut souhaiter. Il leur a promis de venir dans cet accueil. Montréal.

Le R. P. Le Gallois s'adresse à Monseigneur Heitz pour le remercier d'avoir bien voulu accepter d'aller prêcher une retraite au Collège St-Alexandre, dont il est le directeur. Ce collège, situé sur les bords de la Gatinneau, est bien connu pour l'insurrection supérieure qu'on y donne; sa réputation est établie dans tout le Canada.

Le R. P. Le Gallois, avant d'être nommé directeur du collège St-Alexandre, avait été vicaire de Mgr Heitz à St-Pierre-Miquelon.

Après quelques paroles de remerciements de M. Le Rouzé, Monseigneur s'est plu à aborder, sous forme d'interview au représentant du «Canada» de ce qui se dit et s'écrit sur tout de l'autre côté de la ligne, au sujet de St-Pierre-Miquelon.

La vie à St-Pierre-Miquelon est calme, paisible, ordonnée. Il est vrai que depuis trois ans on y connaît une prospérité extraordinaire. Mais cette prospérité n'a rien d'illucide et d'imoral en soi ou dans ses conséquences.

Les Saints-pierrais ne font pas la contrebande. Il se peut que leurs clients fassent de la contrebande avec ce qu'ils achètent chez nous, mais le trafic des liqueurs, très bien ordonné et réglementé, est licite et contrôlé, dans nos îles. Nos marchands n'ont pas à s'occuper de ce que l'on fait de leurs produits ni de la législation particulière de tel ou tel Etat qui les importent. Ils importent, ils exportent, tout se fait avec ordre et... profit raisonnable. C'est tout. Quant à nos gens ils sont d'une sobriété et d'une honnêteté de moeurs remarquables. Du reste, ce n'est que le petit nombre qui s'occupe du commerce des boissons. La population des îles est une population de pêcheurs, c'est la pêche qui les fait vivre.

La vie est un peu grise, un peu froide, un peu monotone sous le ciel brumeux du golfe, mais il n'y a pas plus de vrai dans la corruption saint-pierraise que dans les folles légendes qui ont cours chez nos voisins au sujet des Canadiens français. Mgr Heitz est en ce ne peut plus optimiste sur l'avenir matériel et moral de ses administrés.

MM. MEIGHEN ET MONTY INDECIS
ENTRE LEURS DEUX CANDIDATS

Le chef conservateur et son lieutenant ne savent qui ils appuieront au cours de la lutte dans la division St-Antoine. — Chez les libéraux, on est toujours confiant, et M. Hushion est assuré de la victoire.

Tout est prêt pour la lutte qui doit s'engager dans la division St-Antoine, entre les divers candidats qui doivent briguer les suffrages du peuple au cours de la prochaine élection partielle prochaine, causée par la démission du représentant de cette division aux Communes.

Nous disions hier que M. W. J. Hushion, échevin et député de Ste-Anne à la Législature était le candidat libéral officiellement reconnu par les chefs du parti, et au cours de la journée d'hier, nous avons été assurés que M. Hushion ferait en effet la lutte à ceux qui se présenteraient dans la division St-Antoine.

Au comité central du candidat libéral, la même activité règne tout jour, et nous sommes heureux de constater que les dames sont tout particulièrement actives. Elles se sont inscrites en grand nombre pour travailler au succès de la présente lutte, et nous avons beaucoup à attendre de ce travail qui ne saurait être que très efficace. Les dames libérales se sont d'ailleurs toujours montrées très dévouées à la cause du parti et dans cette lutte, elles entendent redoubler leurs efforts, afin d'assurer la victoire complète à M. Hushion.

Les citoyens de St-Antoine, cependant, ne se laissent pas devancer par les dames, et c'est par centaines que tous les soirs, ils se présentent aux quartiers généraux de l'organisation libérale de St-Antoine, pour offrir leurs services. Et chose consolante et des plus encourageantes, c'est que parmi ces citoyens, on en trouve de toutes les origines. Tous sont très enthousiastes et prêts à se dévouer sans compter pour le succès de la cause libérale.

Dans le camp conservateur, tout ne va pas bien. M. Birks, qu'un groupe semble avoir choisi comme son candidat, devra lutter contre un autre conservateur, M. Leslie Bell, qui jouit au sein du groupe conservateur d'une plus grande popularité que le premier. On sait que de sérieux démarches ont été faites auprès de M. Meighen, chef de l'Opposition conservatrice, et plusieurs autres chefs conservateurs de ce district, dans le but d'amener les deux candidats en présence à une entente. M. Birks prétend être le choix du groupe le plus représentatif des conservateurs, pendant que M. Bell déclare être le choix du groupe le plus conservateur. Comme M. Bell a été choisi le premier, il a le droit à la candidature, et que personne ne réussira à le convaincre qu'il doit retirer son nom de la liste des candidats.

Nous apprenons que l'honorable M. Meighen, à qui l'on demandait quelle attitude il prendrait au sujet du choix du candidat conservateur dans St-Antoine, répondit: «Je ne sais qu'une chose. C'est que tous deux de bons amis, mais j'ignore quelle défaite j'aurais dans St-Antoine.»

M. Birks affirme être le candidat privilégié du clan conservateur, pendant que M. Bell se prétend le candidat populaire.

Il est un autre fait intéressant à constater. C'est que lorsque M. Bell, au mois de juin dernier, fut choisi comme candidat conservateur, dans St-Antoine, ce fut l'honorable Rodolphe Monty qui le proposa avec l'assentiment unanime de ceux qui assistaient à cette réunion. Nous apprenons maintenant que M. Monty favorise la candidature de M. Birks. Comme M. Meighen, M. Monty ne sachant où donner la tête, SE LA LAISSE GUIDER PAR LE VENT.

A tout événement la lutte, dans St-Antoine, commencera dès que la nomination officielle des candidats aura eu lieu, et cette heure est fixée pour vendredi prochain.

D'ici là tous ceux qui voudraient obtenir quelques renseignements, au sujet de la lutte dans cette division pourraient s'adresser aux comités suivants, qui sont ouverts depuis plusieurs jours dans la division: Comité central, dans les rues Fulford et St-Jacques; M. J. H. Prevost, président, Uptown 5512; M. A. Prevost et M. Polay, Uptown 5517; M. J. Butner, comité des hommes, Uptown 5409; comité des Dames, Uptown 5394; bureau dans le quartier Saint-André, Uptown 5042; bureau dans le quartier Saint-Joseph, Main 7536; bureau dans le quartier Uptown 7196; bureau privé de M. W. J. Hushion, rue St-Jacques, Uptown 7572.

L'EXPOSITION DE
TROIS-RIVIERES

Plusieurs ministres assisteront au banquet d'inauguration mercredi prochain.

(Dépêche de la Presse Canadienne)